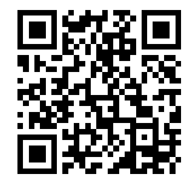



HN UM32 B

1832 = 140 S.

1834 = 128 S.

1835 = 142 S.

1836 = 192 S.

(1833 nicht ...)

coll. ...


Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA.

Société

D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT

DU JURA.



LONS-LE-SAUNIER,

F. GAUTHIER, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1834.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA,

DU 30 NOVEMBRE 1833.

M. A. HEIM, préfet du département du Jura, et président honoraire de la Société d'Emulation, a ouvert la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

C'est pour moi une faveur bien précieuse que celle que vous m'accordez aujourd'hui, en me chargeant, comme président honoraire, de la direction d'une de vos séances solennelles. J'en sens d'autant mieux le prix, que je ne puis me dissimuler que je ne la dois qu'à votre bienveillance.

A quel autre titre, en effet, obtiendrais-je cette faveur ? Enfant de la grande et mémorable révolution de 89, appelé à la défense de la patrie dans cet âge où il reste tant à faire encore pour compléter de bonnes et solides études, je n'ai que trop appris qu'il est des connaissances fondamentales et classiques qu'on n'acquiert bien que dans la jeunesse, et dont le défaut se fait sentir toute la vie.

Mais, Messieurs, s'il n'a point été en mon pouvoir de consacrer tout entière à la culture des sciences et des lettres une existence livrée à tant de fortunes diverses et marquée par quelques honorables services, je n'en ai pas moins acquis et conservé le goût de la belle et saine littérature, et donné à l'étude de ce que les arts ont produit de grand et d'utile tous les momens dont il m'était permis de disposer. Maintes fois, au milieu du tumulte des armes, ou en accomplissant des devoirs administratifs pénibles et rigoureux, je me suis plu à rentrer en moi-même, à chercher ces délassemens dignes de l'homme qui réfléchit et qui pense, ces adoucissemens nécessaires dans les momens d'amertume, en méditant les auteurs des temps anciens, dans les lieux mêmes où ces beaux génies ont pris naissance, et en me familiarisant avec les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère dont la connaissance des principales langues de l'Europe me facilitait la lecture et l'appréciation.

Condamné plus tard, et par suite des événemens, à un repos qui pour moi eût été une fatigue s'il fût devenu de l'oisiveté, j'ai trouvé dans la vie simple des champs et dans les douces occupations de l'agriculture, d'heureuses distractions à des peines personnelles, et j'ai pu supporter, avec résignation, des jours néfastes que le glorieux soleil de juillet a chassés devant lui, et qui ne se lèveront plus désormais sur nous.

Ainsi, Messieurs, tout en ne dissimulant pas mon

insuffisance dans ces hautes sciences que la plupart d'entre vous cultivent avec tant de succès, je puis dire que ce n'est point un profane que vous avez initié à vos travaux; je n'en suis pas moins sensible au charme des lettres, aux douceurs de l'étude; je n'en suis pas moins disposé, par goût autant que par devoir, à accueillir vos vues, et à seconder de tous mes efforts vos intentions philantropiques et votre zèle persévérant pour tout ce qui se rattache à l'utilité publique.

Notre beau et bon département, favorisé par un heureuse position, peuplé d'habitans qui unissent à un excellent esprit, à une bravoure militaire souvent éprouvée, des mœurs paisibles et des habitudes laborieuses, a droit à toute la sollicitude de l'administration. Continuez, Messieurs, à l'éclairer de vos conseils, et à fixer son attention sur tous les perfectionnemens matériels et moraux que vous jugerez praticables. Continuez à prendre pour objet de vos méditations plus particulières, l'agriculture le premier des arts, l'agriculture base de toute prospérité publique et dont les progrès doivent avoir une si puissante influence sur la destinée des peuples. Pour l'élever à la hauteur qu'elle doit un jour atteindre, des établissemens sont encore à créer, des procédés à introduire, des abus à réformer. Je ne vous indiquerai ni les uns ni les autres : vos recherches secondées par le patriotisme et éclairées par l'expérience vous en ont indiqué la majeure partie.

Dans votre désir d'être utiles, vous avez dévancé

bien des vœux et conçu bien des projets dont les circonstances ont forcé d'ajourner l'exécution. Mais bientôt un conseil général, organe de tous les besoins du département, sera appelé à les exprimer et s'empressera d'y satisfaire. Les honorables membres qui le composent n'apporteront, certes, dans leurs travaux, ni plus de véritable amour du pays, ni plus de lumières que leurs devanciers; mais plus nombreux, et ayant par conséquent une connaissance plus complète de tout ce que réclame les diverses localités, investis d'un mandat et de pouvoirs plus directs, ils se trouveront plus en mesure d'effectuer le bien préparé par ceux qui les ont précédés.

Enfin, Messieurs, je demande avec votre assistance, la faveur d'être associé à quelques-uns de vos intéressans travaux. Si je ne puis y apporter ni le degré d'instruction ni le temps que vous y consacrez, je ne négligerai rien du moins pour en recueillir et en propager les fruits précieux, sans cesser jamais de vous attribuer la glorieuse part qui vous appartiendra dans les heureux résultats de votre généreux concours.

M. le docteur Guyétant, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation du Jura, a pris, ensuite, la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Avant de rouvrir le cercle annuel de vos travaux, vous reporterez, sans doute, vos regards avec complaisance sur celui que vous venez de parcourir, et qui doit laisser, dans le département, des souvenirs honorables pour vous. Cette année, en effet, a été marquée par l'accomplissement d'un devoir que la Société d'Emulation regardait, avec raison, comme un des plus sacrés qui lui fussent imposés, et dont elle vient de s'acquitter d'une manière digne d'elle et du pays.

Mais avant que de vous retracer l'imposante cérémonie dans laquelle vos commissaires ont, suivant vos intentions, consacré le berceau de notre célèbre Bichat, je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, selon nos usages, de toutes les communications qui ont été faites à la Société, depuis la dernière séance publique.

Elle a reçu de M. le docteur Gaspard, son correspondant à Saint-Etienne, en Bresse, une notice sur la composition chimique du *ciment romain de Pouilly*, dont notre savant confrère a eu occasion de reconnaître les bons effets, comme enduit hydrofuge.

Cette substance minérale, qui a été découverte, en 1825, par M. Lacordaire, ingénieur en chef du canal de Bourgogne, et qui est maintenant fort

employée dans nos contrées, pour les constructions hydrauliques, et pour mettre les habitations à l'abri de l'humidité, est livrée au commerce sous la forme d'une poussière fine, très pesante, de couleur brun noirâtre, et d'une odeur empyreumatique analogue à celle des cheminées où l'on ne fait plus de feu depuis quelque temps. Comme elle absorbe promptement l'humidité atmosphérique qui lui ôte sa force de cohésion, on a soin de la renfermer dans des futailles bien goudronnées à l'intérieur, et revêtues, en outre, de papier gris.

Délayée dans l'eau, en petite quantité, seule ou mélangée de sable, dans la proportion d'un tiers ou de moitié, cette substance finit par se durcir à la manière du plâtre. Mais si l'on emploie trop d'eau, la poudre est noyée et ne se prend pas. Le ciment une fois durci, est exposé impunément à l'action de l'eau ; loin de s'y dissoudre, il y acquiert une plus grande dureté, et l'on s'en sert, avec beaucoup de succès, pour faire des auges, des aqueducs imperméables, et autres ouvrages hydrauliques.

Bouilli long-temps dans beaucoup d'eau, ce ciment ne s'y est pas dissous d'une manière appréciable à la balance, car après la filtration et le dessèchement, la perte n'a été que de quelques grains. Cependant l'eau obtenue à travers le filtre, a présenté une saveur non-seulement empyreumatique, mais encore alcaline et lixivielle. Elle a verdi la couleur des violettes, a précipité en blanc par l'oxalate d'am-

moniaque, en jaune par la teinture de noix de galles, et en gris noirâtre par le nitrate de mercure; mais elle n'a pas offert de changement par l'ammoniaque, ni par les hydrochlorates de chaux et de baryte. M. le docteur Gaspard a donc jugé que cette eau tenait un peu de chaux en dissolution, et que les ouvriers avaient raison de se plaindre de l'action légèrement corrosive de ce ciment sur leurs mains. Il s'en est assuré davantage, en ajoutant à cette eau un peu d'acide nitrique ou d'acide hydrochlorique, car par la potasse ou la soude, il y a produit un précipité calcaire très blanc et copieux.

Ce ciment étant insoluble dans l'eau, notre confrère l'a traité par les acides qui l'ont attaqué fortement avec effervescence. Cependant, de son mélange avec l'acide sulfurique il n'est pas résulté de dissolution proprement dite, mais un boursouflement accompagné de solidification pâteuse. En effet, il s'est alors formé du sulfate de chaux qui s'est pris à l'instant. L'acide hydrochlorique, au contraire, l'a dissous rapidement, en grande partie, avec beaucoup d'effervescence ou dégagement de gaz acide carbonique. Au commencement cette dissolution était liquide et peu colorée, la partie insoluble du ciment conservant sa couleur brune ou noirâtre; mais, à la fin, elle est devenue verte et épaisse, comme gélatineuse, en même temps que la partie insoluble du ciment s'est décolorée, et est devenue blanchâtre. La dissolution ayant été filtrée à grandes

eaux, M. le docteur Gaspard a recueilli sur le filtre une poudre graveleuse qu'il a considérée comme de la silice grossière.

Quant à la dissolution dans l'acide hydrochlorique, il l'a traitée d'abord par l'ammoniaque qui a déterminé un précipité abondant, qu'à sa consistance muqueuse, et à sa couleur jaune rouillé, il a reconnu pour de l'alumine colorée par de l'oxyde de fer, lequel produit a été isolé par le filtre. Le liquide filtré a ensuite été traité par la potasse qui a causé aussi un précipité très copieux, d'un blanc éclatant et reconnu pour de la chaux. Le premier précipité coloré resté sur le filtre, a été repris par l'acide sulfurique qui l'a dissous entièrement, et cette dissolution a offert la saveur très astringente de l'alun et du sulfate de fer. Notre confrère s'est assuré davantage de sa nature en précipitant d'abord le fer par la noix de galles, puis l'alumine par la potasse.

De cette analyse il résulte que cent parties de ciment de Pouilly sont composées de

Silice.	32.
Chaux.	36.
Alumine.	24.
Oxide de fer	8.
Nombre égal. . . .	100.

ainsi, en définitive, on voit que ce ciment agit à la manière des chaux hydrauliques composées, comme on sait, d'alumine et de chaux calcinées ensem-

ble, et encore en raison de l'oxide de fer qui entre dans la composition de la plupart des cimens usités dans les arts.

M. Quilhet fils a communiqué à la Société un mémoire dans lequel il a retracé succinctement l'histoire des chemins de fer, et s'est livré à d'importantes considérations sur leur perfectionnement, sur leur résultat par rapport au commerce et à la civilisation, et sur les avantages immenses que la France, et notre département en particulier peuvent en retirer nn jour. Ce mémoire a excité tant d'intérêt, que nous en avons réservé la lecture pour cette séance publique.

Il vous sera aussi communiqué, par extrait,un mémoire dans lequel M. le docteur Pyot a consigné des recherehes historiques sur la ville de Clairvaux. Ce genre de travail vous a paru mériter d'autant plus d'encouragemens, qu'il fournit d'excellens matériaux pour la statistique, et dans la vue de propager l'utile exemple donné par notre laborieux confrère, vous avez décidé que le rapport de la commission nommée pour examiner le mémoire de M. Pyot, seroit lu dans la séance publique

M. Tremeaud qui vous communique, chaque année,le résultat de ses recherches archéologiques,

a réuni, dans une notice, les observations qu'il a faites sur divers objets d'antiquité découverts dans le Jura, depuis son dernier rapport.

En fouillant dans les archives de l'hospice de charité de la ville d'Arinthod, il y a trouvé un vieux registre qui commence en 1703, et où, parmi les délibérations des administrateurs de cet établissement, il en a remarqué plusieurs écrites et signées de la main du père Dunod, de Moirans, homme distingué par son érudition. Ce savant jésuite a tracé, sur la première page du registre, les lignes suivantes : *on a trouvé dans les fondations de l'église d'Arinthod, une ancienne inscription. La pierre a été replacée dans le mur et hors de la sacristie. On reproduit ici cette inscription pour la gloire et l'honneur du pays:*

MARTI SEGOMONI SACRUM
PATERNUS DAGUSÆ FILIUS
V. S. L. M.

M. Tremeaud est allé vérifier le fait, et a retrouvé la pierre au lieu indiqué; mais l'inscription a presque entièrement disparu. Ce fut par les ordres d'un prêtre familier de l'église, que l'on y fit passer le ciseau, parce que, dans son opinion, elle rappelait le paganisme.

Quoiqu'il en soit, cette inscription qui fait connaître que Paternus, fils de Dagusa, consacra ce

temple à Mars le Rémunérateur, et qu'en cela il remplit religieusement un vœu qu'il avait formé, donne une idée de l'importance dont jouissait la ville d'Arinthod sous l'empire romain.

C'est encore sur son territoire qu'ont été recueillies, dans le courant d'avril dernier, deux belles médailles; l'une en argent, de l'empereur Caracalla adolescent, offrant au revers l'espérance, avec la légende *spei perpetuæ*; et l'autre en petit bronze de l'empereur Valens. On lit d'un côté de cette médaille : *Dominus noster Valens pius felix augustus*, et au revers : *Restitutori Reipublicæ*. Dans le champ, l'empereur est debout en habit militaire, tenant le *labarum* de la main droite, et portant de la gauche un globe surmonté d'une victoire.

M. Tremeaud vous a appris aussi, qu'en avril 1832, Martin Rey, d'Aromas, en faisant pratiquer une fenêtre dans le mur de son habitation, découvrit un vase en terre qui contenait des pièces de monnaie d'argent et de billon, les premières dites ducatons de Milan, du poids d'une once six grains, frappées au type de Philippe II, roi d'Espagne, et portant les milliaires de 1585 et de 1588; les secondes au nombre de cent trente-six, et sur lesquelles on lit, d'un coté : *Emmanuel Philibertus Dei gratiâ Dux Sabaudiæ, Princeps Pedemontis*; et au revers : *in te, Domine, confido*. Dans le champ est l'écusson de Savoie placé entre les quatre lettres initiales F. E. R. T., dont M. Tremeaud fait connaître le sens par l'explication suivante :

En 1311, Othoman sultan des Turcs assiégea Rhodes inopinément, mais Amée V, comte de Savoie, qui vint au secours, la sauva, et pour éterniser cette victoire, au lieu des aigles qui étaient les armes de ses prédecesseurs, il prit la croix d'argent en champ de gueule de la religion de Rhodes, et ces quatre lettres F. E. R. T. signifient: *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit.* Telle est encore la légende des pièces de Savoie.

Vers la fin d'août 1832, nous apprend encore M. Tremeaud, des ouvriers, en creusant les fondations d'une nouvelle église à Chavériat, canton d'Orgelet, ont trouvé une certaine quantité de pièces de monnaie dites *gauloises*, mais qui sont reconnues, aujourd'hui, pour *grecques*, et qui avaient cours dans les Gaules où les colonies les avaient répandues. Ces pièces qui ne peuvent donner aucune notion sur l'histoire, ne rappelant ni le temps ni le lieu de leur fabrication, présentent d'un côté une tête hors de toute proportion, et dont la forme humaine est à peine reconnaissable, et au revers, un cheval grossièrement figuré.

Lorsqu'au mois de février 1833, on eut découvert cinq tombeaux de pierre à Macornay, dans une vigne dite au *Martine*, appartenant à M. Genevais, notre confrère se rendit sur les lieux accompagné du maire de Macornay qui lui représenta les objets trouvés dans ces tombeaux, et qui consistaient, outre des ossemens humains, en un reste de sabre

d'un pied de long; un anneau en feuille de cuivre rouge, et une belle plaque de fer damasquinée de cuivre jaune sur une feuille d'argent. Ces objets ont été mis sous vos yeux, ainsi qu'une autre plaque semblable à la première et qui provient d'un autre tombeau découvert à Clairvaux.

Le Père Montfaucon, dans ses *antiquités*, décrit plusieurs tombeaux de même structure qui furent découverts à Montbley près Mâcon, en 1710, sous une forêt de haute futaie qui venait d'être défrichée. La planche 137 de son ouvrage, que M. Tremeaud vous a présentée, retrace la forme d'une plaque toute pareille aux nôtres, qui fut extraite de ces tombeaux, et qui, selon le Père Montfaucon, était un ornement de tête des femmes gauloises. Voici comment s'explique, à cet égard, le célèbre archéologue: « Cet ornement, dont nous donnons ici la figure, est tout de fer et de forme ovale, mais moins large qu'un ovale, assez semblable à ces bourrelets qu'on fait encore aujourd'hui pour les coiffures des femmes. La lame de fer a environ sept pouces de long, et, du côté du bourrelet, plus de trois pouces de large, mais elle va toujours en diminuant jusqu'à l'autre bout où elle a un peu plus de deux pouces et demi de large. Le bourrelet, qui est mobile aussi bien que la verge de fer courbe qui est par-dessus pour l'arrêter, a quatre pouces dans sa plus grande largeur. Tout cet ornement est couvert d'une feuille d'argent ornée de quelques linéamens assez propre-

ment exécutés. Il n'a jamais été fait que pour une femme morte. On voulait qu'il fût d'une matière solide, afin qu'il durât plus long-temps attaché à la tête de celle à qui il était destiné, qui était apparemment quelque personne de qualité. »

« Les coiffures de ce temps là devaient être de la même forme, mais d'une matière légère. »

« Quoiqu'on ne puisse pas assigner, même par conjecture, l'époque de ces tombeaux, je croirais volontiers, dit le Père Montfaucon, qu'ils datent de celle où l'empire romain fut établi dans les Gaules, mais avant l'introduction du Christianisme dans ce pays. »

D'après cette opinion, les tombeaux découverts à Macornay et à Clairvaux, seraient d'une époque fort ancienne.

C'est encore à M. Tremeaud que vous devez la connaissance de plusieurs médailles romaines trouvées au Pin dans un champ dit en *repenti*, appartenant à la veuve Vandel et situé tout près de la route de Lyon à Strasbourg. Ces médailles, qui gissaient au milieu d'anciennes fondations que ce champ recèle, appartiennent aux empereurs Galba, Trajan, Gordien III et Posthume. Parmi les revers qu'offrent ces pièces, un seul a paru digne de remarque à notre confrère. On le voit sur une médaille de Trajan avec cette légende : *Pontifex maximus tribunitiâ potestate. Cos. IIII, pater patriæ.* Dans le champ on voit une victoire ailée et debout tenant

une palme et une couronne. Le quatrième consulat de Trajan répond à l'an 102 de notre ère. Ce fut dans cette même année que ce prince remporta une victoire éclatante sur les Daces; la médaille a été évidemment frappée à la même époque et dans le même but que fut élevée à Rome cette fameuse colonne qui en fait encore un des plus beaux ornemens.

M. Puvis, un de nos plus laborieux correspondans du département de l'Ain, vous a adressé un mémoire sur les moyens d'expédier le travail dans les arts, et particulièrement en agriculture. Le plus grand résultat, en effet, dans les arts, consiste à diminuer la main d'œuvre, ou, ce qui revient au même, à obtenir plus rapidement et à moindre frais un travail donné. Dans la plupart des arts, on est parvenu, sous ce rapport, à un point de perfection inespéré, et les machines tiennent la place d'immenses populations.

En Angleterre, l'emploi des machines a créé de grandes richesses; et ces richesses ont fait naître des industries nouvelles : répandues dans toutes les classes de la nation, elles ont particulièrement fourni à l'agriculture des capitaux à l'aide desquels elle a, elle-même, doublé ses produits pendant que l'industrie manufacturière décuplait les siens. De là est résulté que toutes les classes sont arrivées à être mieux nourries, mieux vêtues, mieux logées; que la

population s'y est accrue, depuis cinquante ans, plus qu'en aucun pays de l'Europe ; et l'invention des machines est loin d'avoir diminué la somme de main d'œuvre demandée aux ouvriers, puisque, depuis leur emploi, les mêmes fabrications en occupent deux ou trois fois autant qu'auparavant.

Mais la supériorité que l'emploi des machines a donné à l'Angleterre, dans un grand nombre d'arts, est encore plus évidente en agriculture : en France vingt-deux millions d'agriculteurs, plus des deux tiers de la population, font naître un produit brut de quatre milliards cinq cents millions. C'est un peu plus de deux cents francs par individu ; en Angleterre, moins de la moitié de la population, sept millions et demi d'agriculteurs, créent un produit brut de cinq milliards quatre cent vingt millions, c'est sept cent vingt-deux francs par individu, ou plus de trois fois et demie de plus qu'en France : cette différence provient, sans doute, en grande partie, de la concentration des propriétés, de leur culture en grand, de l'abondance des capitaux agricoles, du plus haut prix des produits, de la plus grande étendue de prés et pâturages qui ne demandent presque point de main d'œuvre, mais elle résulte encore de l'emploi des méthodes perfectionnées et des machines qui expédient l'ouvrage, et donnent au sol une culture soignée. Nous avons donc, sous ce rapport, de grands pas à faire, bien qu'il ne soit pas à souhaiter que nous arrivions à un résultat analo-

gue; mais sans y arriver, nous devons encore, toutefois, chercher à rendre le travail de l'agriculture plus expéditif et plus économique; et ce doit encore être plus pour pouvoir produire davantage, et à meilleur marché, et voir descendre le prix des choses nécessaires à la vie, que pour accroître l'aisance de celui qui cultive et de celui qui possède.

En agriculture, dit M. Puvis, l'emploi des machines n'offre pas les inconvéniens que les premiers momens de leur introduction présentent dans les arts. Elles ôtent, dans les fabriques, l'ouvrage à des ouvriers spéciaux qui se rejettent avec peine, difficulté, et grande perte, sur d'autres travaux auxquels ils sont étrangers ; en agriculture au contraire, le travail de la terre est multiple, et toujours quelque partie est négligée, et prête à payer, dans l'année même, les soins qu'on lui donne ; ainsi le temps et les ouvriers que laisserait sans emploi l'usage de la faux à moissonner et de la machine à battre, se reporteraient, avec grand avantage, sur les ouvrages qu'on a laissés inachevés, sur le soin des récoltes du printemps négligées à la fin de l'année : de là résulterait plus de produits dans l'année même, et une meilleure préparation du sol pour l'année suivante.

En France les cultures industrielles peuvent encore, pendant long-temps, croître en étendue sans qu'on puisse craindre une surabondance : quarante millions de soie à produire pour nos fabriques, le double peut-être que nous demandent les fabriques

étrangères; nos vins et nos eaux-de-vie qui peuvent voir doubler leur consommation tant à l'intérieur qu'à l'étranger; nos toiles fines de lin sans rivales; nos huiles de toute espèce, encore chères, tant pour les arts que pour la consommation; la culture trop restreinte de nos plantes tinctoriales, du chanvre dans les pays où il convient au sol : tout cela attend pour être produit, des bras disponibles et à prix modéré.

Nous avons sept millions d'hectares en friche ; nous avons presque partout des marais à dessécher; enfin, dans beaucoup de pays, la culture languit par défaut de bras : il y a donc encore bien de l'emploi pour les ouvriers agricoles.

M. Puvis trouve que nous avons sur l'Angleterre un bien grand avantage dans la distribution de notre population, dont les deux tiers en France sont employés à l'agriculture et un sixième au plus dans les manufactures; pendant qu'en Angleterre plus de la moitié de la population est industrielle.

La population agricole tient au sol, à la paix qui favorise ses travaux et assure sa prospérité. Elle est heureuse à peu de frais, facile à gouverner et plus morale; pendant que la population industrielle des villes vit au jour le jour, sans économie, s'agite pour des questions politiques, est à la merci de tous les partis, de tous ceux qui veulent le trouble dans le pays : la plus légère circonstance la laisse sans travail, et sans qu'elle puisse en entreprendre ailleurs. Outre qu'en France la population relative des agri-

culteurs est double de celle qui existe en Angleterre. la plus grande partie de cette population est propriétaire, pendant qu'en Angleterre elle est prolétaire comme la population industrielle; concevons donc, s'il se peut, cette distribution proportionnelle de notre population, et, moins riches que nos voisins, nous aurons pour compensation, plus de garantie de paix intérieure et de stabilité qu'ils n'en ont.

Quand on a commencé à employer les machines, dans les arts, des hommes d'abord, des animaux ensuite ou des cours d'eau en ont été les moteurs, mais les moteurs animés coûtaient à entretenir et demandaient du repos; on les remplace maintenant presque partout, par la vapeur, moteur uniforme, docile, et dont les forces sont toujours nouvelles.

En agriculture la vapeur n'a pas trouvé et ne trouvera pas aisément de l'emploi. La machine à battre pourrait bien se mouvoir par la vapeur, mais là, à peu près, devra se borner l'application du moteur nouveau. Le travail du sol est la destination de l'homme, qui s'est associé des animaux devenus presque aussi indispensables à la culture du sol que l'homme lui-même. Celui-ci fournit l'intelligence qui dirige ses bras pour compléter le travail : les animaux l'aident de leurs forces obéissantes, fournissent l'engrais réparateur et nourricier du sol, et bientôt après deviennent la nourriture de l'espèce privilégiée autour de laquelle la plupart des autres produits de la création semblent avoir été grouppés par une main toute puissante.

La part que l'homme doit et peut assigner à ses compagnons de travail, peut être plus ou moins grande; c'est là où le progrès est possible, facile même : déjà l'homme a fait un pas immense en adaptant le fer, avec lequel il semblait condamné à travailler et à ameublir la terre, à un instrument traîné par des animaux. Mais l'application de la charrue pour remuer le sol, et de la force des animaux pour le travailler, est loin encore d'avoir toute l'étendue qu'elle peut prendre : les animaux labourent bien le sol nu et sans récoltes; mais ils ne sont encore en France que rarement employés à travailler le sol lorsqu'il est couvert de plantes en culture.

L'anglais Coke, à Holkam, et d'autres à son imitation, sont parvenus à faire travailler par des animaux toutes leurs récoltes, celles même des céréales d'hiver et de printemps; c'est là le chef-d'œuvre de l'art, le point de perfection qui nous montre jusqu'où peut aller le possible; mais il faut pour obtenir ce résultat, des conditions de sol très meuble, de semailles parfaitement en lignes, d'instrumens chers, d'animaux dociles, et de conducteurs exercés ; toutes conditions qui se trouvent rarement réunies.

Ce serait assez pour nous si nous pouvions arriver à la culture facile des récoltes sarclées : on peut par ce moyen épargner les trois quarts de la culture à bras, et plus de la moitié de tout le travail des sarclages.

Des essais nombreux et continués depuis plus de quinze ans ont prouvé que dans un sol meuble et

avec des semailles soignées et faites par un temps favorable, la houe à cheval Dombasle peut être pour nous un instrument très utile et très expéditif; on peut, avec lui, cultiver un hectare de récoltes sarclées en un jour, le travail se complète ensuite entre les lignes par des ouvriers qui expédient alors trois ou quatre fois plus d'ouvrage.

Dans un sol très meuble et parfaitement égouté, et lorsqu'on a aligné les semailles en deux sens perpendiculaires entre eux, on peut donner une façon perpendiculaire à la première; l'ouvrage des hommes est alors réduit à un dixième au plus de ce qu'il était.

Mais ce n'est pas seulement dans la culture du sol et des plantes qui le couvrent que l'homme peut appeler à son aide les animaux. Toutes les fois, à peu près, qu'il y a de la terre à remuer, à transporter, la charrue peut remplacer le travail de la bêche. Une charrue remue vingt fois autant de terre qu'une bêche, et cet avantage peut se réaliser partout où la surface n'est pas liée par trop de racines : dans les enlèvemens de terrain, les comblemens, les nivellemens, dans les creusemens des rivières, canaux, fossés même; toutes les fois que l'espace est suffisant pour pouvoir faire marcher deux animaux de front, la charrue peut rompre et trancher le terrain, et ne plus laisser à l'homme que la peine de soulever et enlever la terre avec la pelle courbe, et la charger sur des tombereaux, des brouettes, ou la

jeter seulement hors de la tranchée. M. Puvis annonce à la Société que dans le courant de l'hiver dernier, l'emploi de la charrue lui a donné la facilité d'assainir de grandes plantations de bois résineux qu'il a faites dans trois étangs contenant vingt-quatre hectares. Pour les débarrasser d'eaux stagnantes, il les a rayés de fossés perpendiculaires entre eux dans le sens des deux pentes de l'étang, et mil huit cent toises de sept pieds et demi métriques de fossés, larges de quatre pieds au moins et profonds de douze à quinze pouces, ont été exécutés au moyen de quatre journées de la charrue Dombasle et de soixante et douze journées d'hommes, et le travail entier n'a coûté que cent vingt francs.

Le rigolage des prés peut être aussi tout fait à la charrue, et notre confrère a fait pratiquer vingt-quatre mille mètres de rigole en quatre jours avec une charrue conduite par des bœufs. Cette charrue n'est autre chose que l'araire du pays avec un sep plus court et un soc triangulaire, arrondi en cuiller, de seize à dix-huit pouces de longueur, qui se termine en bec de canne. Notre zélé confrère nous offre de nous communiquer cet utile instrument qui lui a procuré les cinq sixièmes d'économie sans compter l'avantage d'un travail plus prompt et fait en temps convenable.

M. Puvis pense que l'emploi de la charrue aux différens usages qu'il a indiqués, et celui de la faux pour la moisson, diminueraient d'un cinquième au

moins la main-d'œuvre des exploitations en laissant des bras et du tems disponibles pour d'autres travaux et d'autres cultures dont nous allons chercher ailleurs les produits à grands frais.

M. Puvis termine cet important mémoire en faisant des vœux pour que tous les efforts de ceux qui cultivent le sol, de ceux qui le possèdent, de tous ceux enfin qui attachent du prix à la prospérité de cette grande industrie, s'emploient à amener l'agriculture française au point où sont arrivées les autres fabrications, *a produire plus, et à moindres frais.*

M. Mathieu Bonafoux, notre savant correspondant à Turin, où il dirige le jardin des plantes, et qui a pris un si vif intérêt aux encouragemens que la société a donnés à la culture du mûrier blanc, vous a communiqué de nouvelles observations sur le mûrier des Philippines que notre confrère a introduit, il y a environ cinq ans, en Italie.

Cette espèce de mûrier à laquelle une juste reconnaissance doit conserver le nom de mûrier *Perrotet*, du nom du botaniste français qui l'a rapportée de Manille, est la plus estimée, parmi les Chinois, pour la nourriture des vers à soie. Ce mûrier a le très grand avantage de se multiplier facilement de bouture, et de pouvoir être cultivé en basse tige, d'où résulte une grande économie dans la cueillette des feuilles qui sont très larges, fort tendres, et préférées aux autres espèces par le ver à soie.

Comme les découvertes les plus utiles passent rarement sans contradiction, un auteur anonyme présenta à la chambre royale d'agriculture et de commerce de Turin, des réflexions qui pouvaient être de nature à ralentir l'impulsion donnée, en Italie, à la culture du nouve au mûrier. Le gouvernement a fait, en conséquence, entreprendre des expériences comparatives sur l'emploi de ce mûrier dans l'éducation des vers à soie, et M. Bonafoux a fait connaître au public le résultat de ses expériences. Elles prouvent que les cocons des vers nourris exclusivement avec les feuilles de mûrier *Perrotet*, fournissent un peu plus de soie, et d'une qualité supérieure aux autres.

Notre laborieux correspondant offre à la Société de lui envoyer, dès le printemps prochain, des boutures de ce précieux mûrier qu'on trouve déjà dans les magnifiques pépinières de M. Soulange Bodin, et qui, depuis son introduction en France, a très bien supporté la rigueur de nos hivers.

La naturalisation, dans le Jura, du mûrier *Perrotet* dont la végétation hâtive abrège l'attente du cultivateur, y multipliera, de plus en plus, les amateurs des vers à soie, parmi lesquels deux ont obtenu déjà cette année des produits intéressans.

M. le colonel Albert qui, dans le vallon abrité de Cornod, se livre depuis deux ans, à l'éducation des vers à soie, vous a communiqué les résultats qu'il a obtenus cette année. Ses mûriers étant encore bien

jeunes, quoique très multipliés, il a cru ne devoir faire éclore que deux onces de graine provenant de cocons qu'il avait réservés en 1832. Les vers éclos le 25 avril dernier, étaient tous montés au 25 mai, et formaient leurs cocons. M. Albert vous a rendu compte des contre-temps éprouvés pendant cette éducation; un vent du sud qui a souflé pendant deux jours, a fait périr, à Cornod, ou rendu malades une assez grande quantité de vers. Le même vent avait causé plus de mal encore dans les magnaneries du bas Bugey. Notre correspondant fait observer qu'il est nécessaire d'avoir, dans la pièce où l'on tient les vers à soie, des fenêtres du côté du nord, que l'on ouvre souvent, lorsque les vents chauds du sud se font sentir. Il a remarqué que les vers sont singulièrement contrariés lorsque la chaleur est au-dessus de vingt degrés (Réaumur) dans la magnanerie. La température de dix-huit à dix-neuf degrés est celle qui leur convient le mieux, à Cornod. Malgré les contre-temps signalés par M. le colonel, ses deux onces de graine lui ont procuré près de douze livres de belle soie que les fabricans de Lyon, auxquels il l'a présentée lui-même, ont déclaré être aussi belle qu'il en existât en France, et qu'ils lui ont payée à raison de vingt-huit francs la livre, tandis que celle du Bugey n'est allée qu'à vingt-trois francs, en lui disant que s'il avait eu un quintal de pareille soie, ils n'auraient pas hésité de la payer trente francs, la livre.

Depuis deux ans, notre zélé correspondant fait venir à grands frais une fileuse du bas Bugey, dans le double but de voir par lui-même ce que les cocons rendent au juste, et de former des fileuses dans le pays, ce qui lui fera, par la suite, une grande économie. Il nous annonce que sa soie a été filée seulement à trois cocons.

Les plantations de Cornod s'accroissent annuellement, et l'on y voit déjà un millier de mûriers à haute tige et plantés à demeure, sans compter ceux qui sont en pépinière et en haies.

Sur un autre point du Jura et dans le voisinage de Saint-Amour, M. le baron de Thoisy qui s'est entouré, à Joudes, de superbes plantations parmi lesquelles on compte un grand nombre de mûriers, a commencé, cette année, à nourrir des vers à soie pour lesquels il a construit une élégante et spacieuse magnanerie chauffée par deux poêles faits exprès. Afin que son entreprise fût dirigée d'une manière exemplaire, M. de Thoisy a fait venir, du Vivarais, une femme expérimentée qui, au moyen d'une *couveuse*, a fait éclore, le 20 mai, deux onces de graine qui ont produit cent quatre-vingts livres de cocons. Ces cocons filés à Joudes, ont donné onze livres onze onces de soie qui a été vendue, à Annonay, à raison de vingt francs la livre, pour la somme de deux cent trente-trois francs soixante et quinze centimes.

Déduction faite des frais de l'éducation, le béné-

fice n'a été que de soixante et dix-huit francs, mais M. de Thoisy a voulu produire le cocon blanc du Tyrol, croyant obtenir de la soie blanche qui se vend presque le double de la jaune. Il s'est trompé en cela, car sa soie n'a pas été trouvée assez blanche par les manufacturiers d'Annonay qui ne l'ont payée qu'au prix de la jaune, et M. de Thoisy a perdu le bénéfice que l'on trouve à adopter le cocon jaune dont les vers s'élèvent avec beaucoup de facilité, et produisent une bien plus grande quantité de soie.

Cette entreprise prendra, chaque année, de nouveaux développemens, car M. de Thoisy étend, de plus en plus, ses plantations de mûriers, et se propose d'ajouter aux belles variétés qu'il cultive soit à haute tige, soit en taillis et en haies, le mûrier des Philippines qui promet tant d'avantages à notre industrie agricole.

Dans une de nos dernières séances, vous avez entendu, avec beaucoup d'intérêt, une notice sur les établissemens d'Hoffwil. M. Godefin que son zèle pour le perfectionnement de notre agriculture a conduit, en 1828, à la ferme expérimentale de Roville, a mis à profit, cette année, un voyage entrepris par raison de santé, pour visiter la célèbre exploitation de M. de Fellemberg.

Hoffwil est situé à deux lieues au nord de la ville de Berne, dans un terrain en plaine qui incline vers le Nord-Est, sur un sol de transition mélangé de

petits galets, sable siliceux et argile noirâtre, pour les terres labourables, avec une assez grande étendue de terrain tourbeux au bas d'un petit lac, et le tout contigu à l'établissement. C'est la remarque que l'on peut faire en y arrivant.

M. Godefin n'a pas eu la satisfaction de voir l'honorable M. de Fellemberg, ce génie créateur qui donne, depuis si long-temps, des leçons de philantropie à l'Europe civilisée; mais l'un de ses élèves, parlant bien français, s'est offert de lui donner les renseignemens qu'il désirait, et de lui faire voir, en détail, toutes les parties de ce vaste établissement.

Il paraît que c'était d'abord une seule maison de campagne avec une grande ferme, et que depuis environ l'année 1808, on a commencé à y établir une école d'agriculture, qui s'est considérablement augmentée depuis cette époque, puisque aujourd'hui on y compte environ quatre cents personnes qui, toutes, sont logées et nourries à l'établissement. Les bâtimens nouveaux qu'on y a construits sont très vastes et d'une grande beauté, ce qui ressemble au commencement d'une jolie ville ; leur ameublement est d'une admirable propreté. A l'école d'agriculture on a joint une université, dans laquelle vingt professeurs sont employés à l'enseignement des langues, belles-lettres, sciences et arts, de même que la gymnastique, l'équitation, la natation, etc. Il y a aussi des ateliers de charronage, de maréchalerie, de serrurerie et de menuiserie, où les élèves peuvent apprendre à travailler, selon leur goût.

Dès le principe, M. de Fellemberg a pris des enfans pauvres, qu'il garde depuis l'âge de dix ans jusqu'à vingt-un; ils sont logés, nourris, entretenus, élevés convenablement et instruits dans l'agriculture et les professions sus-indiquées. A leur sortie, ils sont tous en état de diriger l'exploitation des plus grands domaines, et trouvent facilement des emplois pour cela. Le nombre de ces élèves pauvres, est en ce moment de cent vingt, il ne paraît pas devoir être dépassé : il y a d'autres élèves agricoles, mais ce sont des fils de propriétaires qui paient pension comme les étudians qui y font leurs classes.

M. Godefin nous apprend que, depuis peu, M. de Fellemberg fait aussi participer à ses bienfaits, la classe des filles pauvres : il les reçoit à l'âge de dix ans et les garde jusqu'à vingt-un ; il y en a le nombre de trente, qui sont logées ensemble dans un beau bâtiment séparé. « Ce qui lui paraît, dit-il, le plus admirable, c'est que M.lle de Fellemberg est elle-même leur institutrice : elles n'ont d'occupation au dehors de chez elles, que dans les cuisines, la buanderie et la culture des jardins ; elles deviennent en état d'être de bonnes filles de service et femmes de ménage.

« L'année dernière, le conseil du canton de Berne envoya, aux frais de l'état, trente instituteurs de campagne dans cet établissement, pour y puiser l'instruction qui leur est nécessaire, et comme le conseil n'a pu continuer cette dépense pour la pré-

sente année, M. de Fellemberg a étendu sa générosité jusqu'à en prendre le même nombre gratuitement, de sorte qu'il tient, en ce moment, un nombre de cent quatre-vingts personnes à ses propres dépens.

« Quelle douce réflexion ne doit pas suggérer à la sensible humanité, l'admirable désintéressement de ce grand philantrope, quand on considère qu'un pareil établissement ferait déjà honneur au gouvernement d'un peuple, et que, cependant, un seul homme en est le créateur et le soutien! combien il est digne de nos éloges pour le bel exemple qu'il donne!

« La quantité de terres de toute nature exploitées dans cet établissement, est d'environ deux cent cinquante arpens, y compris les tourbières, dont le propriétaire répugne de faire l'extraction par l'espérance de pouvoir les mettre en culture; il préfère acheter ce combustible dans la commune voisine. Il n'a que quinze domestiques pour le travail du domaine et autres emplois, mais dans les tems pressés, ils sont aidés par les élèves pauvres; les bestiaux emploient déjà bien du monde, car il y a cinquante six mères-vaches, ordinairement quinze à vingt bœufs à l'engrais, vingt-cinq chevaux de service et beaucoup de cochons. Tous ces bestiaux sont nourris à l'étable; les vaches ne vont au pâturage qu'après la récolte des secondes herbes. Les bœufs, les veaux et les cochons sont tous consommés dans cet établissement après avoir été engraissés.

« Les terres étaient, à ce moment, couvertes de récoltes magnifiques, mais peu variées, le climat ne permettant pas d'y faire produire tout ce qui croîtrait chez nous : on ne sème pas beaucoup de froment d'automne, mais en revanche il y a une grande étendue de froment et orge de printemps et peut-être plus encore de pommes-de-terre.

« Les prairies artificielles consistent principalement en ray-grass, dont les tiges s'élèvent presqu'autant que celles de froment.

« Comme tout était ensemencé, je n'ai pu voir exécuter les labourages, mais en visitant les magasins d'instrumens agricoles, j'ai appris que l'on se servait souvent de neuf charrues à la fois, dont environ les deux tiers sont à avant-train perfectionné et confectionnées dans l'établissement; il y a aussi des araires venant de Roville et une charrue écossaise. L'on m'a observé que l'araire d'Écosse exigeait un peu moins de tirage que l'araire de Roville; ce qui peut provenir de ce que le versoir de cette charrue forme, avec le sep, un angle plus aigu que celui de l'autre, et comme ce versoir est aussi plus long, ils se trouvent tous deux à égale distance du sep à l'extrémité postérieure, et font ainsi des raies de même largeur. Quant aux autres instrumens, tels que herses, extirpateurs et rayonneurs ils sont semblables à ceux de Roville. La nouvelle charrue Grangé leur est encore inconnue, et je me suis fait un plaisir de leur en donner une idée sur la demande qui m'en a été faite.

« Il y a un grand nombre de semoirs de forme différente, tous de l'invention de M. de Fellemberg; mais celui de M. Hugues, que nous avons vu dernièrement à Lons-le-Saunier, paraît mériter la préférence sur tous.

« Il n'existe pas de machine à battre à Hoffwil, par la seule raison que le propriétaire a tant de jeunes gens chez qui il doit entretenir le goût du travail, qu'il trouve convenable d'employer les plus robustes à battre ses grains pendant l'hiver, plutôt que de les laisser dans l'oisiveté.

« L'on voit, d'après tous ces détails, que l'établissement de M. de Fellemberg est sur une échelle beaucoup plus grande que celui de M. Mathieu de Dombasle à Roville : mais en ne considérant que l'étude de la science agricole, ce dernier établissement me paraît préférable; d'abord à cause de notre langue, puis parce que le climat plus doux permet d'y étudier la culture des variétés de plantes qui ne peuvent convenir à Hoffwil, et, qu'en outre des bestiaux communs aux deux endroits, il y a, de plus, à Roville, un troupeau de moutons qu'il est utile d'apprendre à gouverner. »

M. Godefin ne peut s'empêcher, en terminant, de témoigner toute son admiration pour l'excellente culture des cantons qu'il a parcourus, tant elle y est bien soignée; « les récoltes y sont d'un bien plus bel aspect que celles de nos contrées, quoique souvent dans un terrain plus ingrat. Aussi, point de dégrada-

tion de la part des animaux domestiques, lesquels sont nourris à l'étable ou dans les pâturages des chalets : les céréales et l'herbe des prés croissent jusque sur le rebord des chemins, sans éprouver le moindre dommage. Que les partisans de la vaine pâture comparent ce pays avec le nôtre et ils reviendront facilement de leur erreur. L'on admire encore les chemins vicinaux et principalement les grandes routes qui y sont entretenues aussi proprement que les allées de nos jardins.

« Enfin, dit notre confrère, on éprouve un sentiment pénible en quittant ce pays et rentrant dans le nôtre; l'on croirait passer d'un état civilisé dans un autre état encore dans l'enfance. Chez nous point de fixité, toujours des secousses nuisibles au bien-être de la nation : une partie du peuple, sans instruction sur ses propres intérêts, attirée par de fausses espérances, a abandonné imprudemment la culture des champs, pour se jeter à corps perdu dans l'exercice des arts industriels, dont plusieurs ne servent qu'à l'entretien du luxe, sans réfléchir que la stagnation du commerce provenant seulement d'un simple bruit de guerre ou d'une épidémie, suffit pour réduire à la mendicité ceux qui n'ont d'autres ressources que le nouvel état qu'ils ont entrepris.

« Il est temps de tourner ses regards vers la perfection à donner à notre agriculture et y ramener une partie de ces gens égarés; elle seule fournit au premier besoin d'une population toujours croissante,

à laquelle il faudra peut-être bientôt diminuer la substance journalière, si l'on ne se hâte de faire produire des denrées dans la proportion de cet accroissement. Cette révolution que j'espère, enfin, à la suite de tant d'autres, sera bien plus avantageuse à tout le peuple de cette grande nation, que l'effervescence politique dans laquelle quelques têtes exaltées cherchent à l'entraîner. »

Notre confrère a la confiance que le gouvernement, aidé des honorables magistrats et des bons citoyens, parviendra à réaliser ses espérances.

Dans une de nos séances où la Société a eu l'honneur de recevoir le Conseil général du département, M. Chevillard, notre président annuel, a fixé votre attention sur deux instrumens nouveaux qui semblent promettre de grands résultats et assurer à leurs auteurs une gloire aussi durable que pure : *la charrue Grangé*; *le semoir et le sarcloir Hugues.*

« Il est beau, sans doute, a-t-il dit, de doter la patrie d'un monument utile, d'un beau tableau, d'une statue parfaite. Gloire et respect aux auteurs privilégiés de ces chefs-d'œuvre que la France est fière d'avoir produits, et que l'étranger vient admirer ; mais gardons-nous d'épuiser toute notre reconnaissance pour ces esprits supérieurs ; réservons quelque chose pour ces hommes modestes, créateurs dans le premier des arts et qui, dans leurs insomnies, ne rêvent ni le palais de la bourse ni la scène du dé-

luge, mais l'allégement des peines de l'homme des champs et l'économie du grain destiné à nos premiers besoins.

« Honneur à M. Grangé.--Honneur à M. Hugues.

« Le premier, simple garçon de ferme, fatigué chaque soir des pénibles travaux de la journée, se demande enfin s'il ne serait pas possible de diminuer sa peine sans nuire aux résultats. Son esprit travaille, son bon sens s'anime. Sans études, sans principes de mécanique, n'ayant jamais vu dans un levier qu'un morceau de bois ou de fer, il se met à l'œuvre, et appliquant d'abord à cette charrue, cause de ses peines, quelques pièces grossières de métal, quelques branches informes d'un bois à peine ébauché, il a, comme Archimède, deviné la puissance du levier, et s'étonne bientôt lui-même, de reconnaître derrèire lui la nouvelle charrue traçant un sillon droit, régulier, d'une profondeur égale, sans aide et sans main directrice.

« Le passant surpris croit voir un char ordinaire traverser la plaine ou gravir le coteau; il s'approche et reconnaît une charrue. Il cherche en vain le bras qui la dirige, la main puissante qui l'enfonce dans la terre, la soulève contre l'obstacle et la tourne à l'extrémité du sillon. Un cheval et un enfant de quinze ans opèrent seuls tous ces prodiges.

« Le bruit de la nouvelle découverte se répand rapidement; on accourt de toutes parts au village de Grangé : toutes les sociétés savantes des villes et des

départemens voisins se réunissent et demandent avec impatience si on les trompe, si on abuse encore une fois de leur crédulité. Elles veulent voir, elles ne veulent plus croire qu'à leurs yeux; mais bientôt forcées de reconnaître le prodige , elles confient leur admiration à la presse , proclament la vérité de la découverte , sollicitent des bienfaits pour l'auteur, le désignent pour la première des récompenses, la croix de la légion d'honneur, et le proposent à l'institut comme digne d'obtenir le prix fondé par le généreux Monthyon ; elles frappent des médailles, tressent des couronnes et communiquent leur juste admiration à toutes les sociétés agricoles du royaume.

« Comblé d'éloges, le modeste Grangé s'étonne lui-même de son triomphe; il n'a voulu que soulager le camarade d'infortune, appelé comme lui, à supporter tout le poids du jour; il ne se réserve ni le privilége de l'invention, ni les bénéfices qui doivent en découler; il laisse à de plus savans le droit de perfectionner un chef-d'œuvre qui lui appartient tout entier, et cherche à se dérober à la reconnaissance publique.

« Mais, Messieurs, n'est-il pas un homme placé par nous au-dessus de tous les autres; à qui le bien à faire fait oublier le bien qu'il a fait, dont l'œil constamment ouvert sur les besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, veille sans cesse au bonheur de sa nombreuse famille....... Grangé est

appelé à Neuilly, et des mains royales daignent essayer l'instrument nouveau.

« On dit que dans des contrées lointaines le souverain d'un état immense célèbre, chaque année, le retour du printemps en promenant une charrue d'or sur une terre sacrée, et en semant de ses mains impériales le grain qui doit la féconder.

« A la Chine, Grangé serait mandarin : en France, il sera, je l'espère, un citoyen honoré.

« Le second, M. Hugues, environné dès le berceau de tous les secours que donne la fortune, l'exemple et l'éducation, fait partie de ce barreau célèbre qui a trouvé des successeurs aux Dupaty, aux Vergniaux, aux Gensonné, aux Martignat et à tant d'autres......

« C'est, Messieurs, un précieux avantage que de recevoir le jour dans ces climats heureux qui facilitent si puissamment l'essort du génie et les dons de l'esprit.

« Ce n'est pas sur les bords fangeux d'un étang, sous le poids accablant d'une atmosphère humide et délétère, que furent écrites les Lettres persannes, que fut pensé l'Esprit des lois et que Montaigne rêva ses immortels Essais.

« M. Hugues renonce à la gloire littéraire : il préfère consacrer son talent et sa fortune à des travaux moins brillans, sans doute, mais plus utiles, et son imagination méridionale entraînée par un instinct dont la cause ne s'explique pas, se livre tout entière aux améliorations de l'agriculture. Il a bientôt re-

connu que le laboureur routinier confie à la terre une surabondance de semence inutile, souvent même nuisible, dont le développement appauvrit la récolte; il reconnaît que ce grain si maladroitement prodigué descend dans le sillon à des profondeurs inégales, qu'une partie mal couverte est dévorée par les oiseaux, qu'une autre, trop profondément enfouie, se perd ou ne végète qu'imparfaitement, et il cherche à parer à ces nombreux inconvéniens.»

Le semoir de M. Hugues a fonctionné sous les yeux de plusieurs de nos confrères, le 10 avril dernier, dans le jardin de notre président annuel, et son auteur nous a permis d'en examiner la construction, et d'en apprécier le mécanisme. Cet instrument, qui présente une grande solidité, est composé de deux trémies dans lesquelles on dépose la semence. Dans l'une sont quatre ouvertures et dans l'autre trois qui se ferment à volonté. Ces ouvertures ont chacune sept trous d'une dimension différente; on ouvre celui qui est nécessaire à la grosseur du grain que l'on veut semer. Ces trous aboutissent à un cylindre qui, par sa rotation, porte la semence en autant de tuyaux descendant au niveau du sol. Ces tuyaux sont espacés entre eux de huit pouces. Sept coutres qui les précèdent ouvrent les raies dans lesquelles tombent les grains. Les tuyaux sont suivis d'une petite chaîne traînante terminée par une bride en fer qui sert à recouvrir les raies ouvertes par les coutres.

Le semoir dépose la semence dans ces lignes à une profondeur toujours égale et proportionnée à sa grosseur. Il sème, sans rien changer à l'instrument, toute espèce de graine, depuis celle de navette, jusqu'à la féve ; il sème *clair* ou *épais* à volonté. Il peut aussi semer plusieurs espèces à la fois, soit séparées, soit mêlées, dans chaque ligne. Il sème toujours également, soit que le cheval aille vîte ou lentement.

Cet instrument aratoire dont la largeur est de cinquante-six pouces, fait, en même temps, fonction de herse et de semoir. Les raies sont espacées de huit pouces. En fermant trois ouvertures intermédiaires, on ne sème plus que quatre raies à seize pouces d'intervalle. Il en est de même si l'on veut semer à vingt-quatre, trente-deux, ou quarante pouces, en fermant des ouvertures par où s'échappent les semences.

Sur le devant, se trouve une autre trémie qui est de la largeur entière du semoir. Elle sert à recevoir de l'engrais en poudre qui se répand à volonté sur la portion de terrain qui doit être ensemencée. Les tuyaux de cette trémie ont le même écartement que ceux qui distribuent la semence. Ainsi l'engrais est placé exclusivement dans la ligne où la semence est déposée, et l'instrument fait trois opérations.

Entre les deux trémies supérieures, et un peu en avant, est une roue de trente pouces de diamètre, dont le mouvement de rotation sert, par le moyen

d'engrenage, à faire tourner le cylindre qui est au fond des deux trémies.

La rotation de l'axe de cette roue étant le mobile du cylindre qui reçoit et distribue les grains, il s'en suit que la semence est toujours également répandue, soit que le cheval aille vîte ou lentement ; à chaque extrémité de la traverse qui supporte cet instrument, sont deux roues d'un pied de diamètre qui en facilitent la marche. En arrière sont deux mancherons tenus par le cultivateur dirigeant la machine traînée par un cheval ou deux bœufs.

N'ayant pu, à raison du mauvais temps, essayer son semoir sur un terrain préparé, M. Hugues l'a fait manœuvrer sur un terrain ferme pour en mieux faire apprécier les effets. On a placé successivement dans les deux trémies, de la navette, du blé, du maïs et des féves, en ouvrant à chaque espèce de grain le trou convenable, et tous les spectateurs ont pu voir la régularité de l'ensemencement.

Cet ingénieux instrument dont M. Hugues espère qu'il pourra réduire le prix à quatre cents francs, a, pour principal avantage, une économie considérable de semence et de temps, mais il exige une terre bien ameublie, et son prix sera long-temps, peut-être, un obstacle à son adoption par les petits propriétaires. La Société se propose d'en faire l'acquisition pour en montrer les avantages à nos agriculteurs qui pourront se réunir plusieurs ensemble pour le faire venir à frais communs.

M. Hugues a fait aussi manœuvrer, sous nos yeux, un sarcloir fort ingénieux, d'une construction très simple, et d'un prix modéré, qu'une femme ou un enfant peuvent promener sans effort dans les cultures en lignes dont l'intervalle se trouve parfaitement nettoyé d'herbes étrangères, et les plantes raffermies et *butées* par la terre que l'instrument rejette sur leurs racines.

La charrue *Grangé* ne nous est encore connue que par les rapports des diverses sociétés d'agriculture, sous les yeux desquelles elle a fonctionné. Mais bientôt, nous aurons aussi la satisfaction de la présenter aux laboureurs du Jura, car elle va figurer incessamment parmi les instrumens aratoires de la Société, à qui la charrue *Grangé* vient d'être offerte par un de nos nouveaux confrères, M. Germain receveur-général des finances.

M. Devaux a communiqué à la Société d'Emulation, dans une de ses dernières séances, une notice fort détaillée sur la culture de la pomme-de-terre à la charrue, telle qu'elle est pratiquée par quelques agriculteurs intelligens de la Combe d'Ain qui, depuis peu d'années, ont eu l'excellent esprit d'adopter cette méthode économique dont la Société d'Émulation ne saurait trop encourager l'exemple.

« Dans ce mode de culture, il faut, en automne, dit notre confrère, préparer le terrain où l'on veut planter la pomme de terre par un bon labour pro-

fond, dans un temps propice, afin que le sol soit meuble lors de la plantation qui doit se faire également dans un temps propice, pour qu'elle soit plus facile à sarcler.

« En avril, on fait la plantation avec la charrue, et on commence par tracer une première raie, tant droite que l'on peut ; on pose les pommes-de-terre dans un ordre régulier, c'est-à-dire que la personne qui porte le panier pour les distribuer, en marchant dans la raie, observe une distance égale, laquelle doit être de 33 centimètres, environ un pied. Pour ne pas retarder le cours de la charrue, deux personnes, munies chacune d'un panier, partagent la raie pour poser les pommes de terre ; la première raie étant complètement garnie, on retrace deux autres raies où l'on ne met rien, ce n'est qu'à la troisième raie qu'on recommence à placer les pommes-de-terre.

« Le charretier doit avoir soin de ne pas enfoncer la charrue aussi profondément dans les raies qui doivent recevoir et recouvrir les pommes-de-terre que dans les autres; quatre ou cinq pouces suffisent, même moins, suivant la nature du sol. Si l'on n'a pas fumé le fond en totalité avant le labour, la meilleure manière serait de faire jeter sur les pommes-de-terre du fumier par deux personnes qui suivraient celles qui les placeraient ; ce travail peut se faire, en grande partie, par des enfans.

Lorsque la plantation est faite, il ne faut point

herser, crainte de déranger l'alignement des pommes-de terre ; si la terre est bien meuble, il est inutile de la faire bécher ; ce ne serait que dans le cas où elle ne le serait pas qu'on peut le faire avec précaution, non dans un temps humide, parce que la pomme-de-terre ne veut pas un terrain durci.

Lorsque les pommes-de-terre sont levées à une hauteur de 9 à 12 centimètres, environ 3 pouces, il faut les sarcler avec la houe ou bèche ; étant plantées par sillons, on pourrait facilement se servir du nouveau sarcloir, en donnant un coup de bèche entre chaque plante, ce qui simplifierait encore davantage le travail.

Pour les butter, il ne faut pas attendre qu'elles soient en fleurs, alors on se sert d'une charrue droite qu'on désarme de son coutre, l'essieu du train sur lequel on la place doit être d'une longueur de 1 mètre 33 centimètres, plus ou moins afin que les roues, suivant les espaces vides, ne mutilent pas les tiges des pommes-de-terre, on garnit de chaque côté avec des planches les manches de cette charrue, laquelle attelée d'un cheval, (ou de deux bœufs avec des muselières,) on l'enfonce dans les raies vides, et par le moyen des planches qui servent d'oreilles, elle renverse à droite et à gauche la terre et rehausse les pieds ou plans suffisamment ; on pourrait faire deux fois ce travail ; la première, en enfonçant peu la charrue, ou en resserrant les manches, et la seconde fois, en les laissant dans leur position ordinaire et

l'enfonçant davantage. Lorsque les pommes-de-terre sont mûres, pour les déchausser, on peut se servir de la même charrue ou de celle à oreille, on l'enfonce assez profondément sous la première raie, afin qu'elle puisse, au moyen de l'oreille, culbuter les pommes-de-terre ; ce travail se fait aussi promptement qu'en les buttant, en doublant la force de l'attelage, s'il est nécessaire.

Pour donner le temps aux personnes préposées pour ramasser les pommes-de-terre, et afin qu'en culbutant la deuxième raie, on ne recouvre pas celles de la première raie, on passe avec la charrue de la première raie à la troisième, ainsi de suite, et lorsque les pommes-de-terre sont ramassées, on recommence le travail par la deuxième riae et on continue jusqu'à la fin ; comme il peut se faire qu'il en soit resté quelques-unes enfouies, on peut passer la herse pour les découvrir, ce qui se fait encore lorsqu'on laboure le fond pour semer le froment, par ce moyen, il n'en peut rester que fort peu et le travail est beaucoup plus expéditif qu'en les déchaussant avec un bigot ou un trident.

Dans l'espace de trois heures, avec une charrue attelée d'un cheval, on peut butter un journal de pommes-de-terre, et les déchausser dans le même espace de temps en doublant l'attelage ; tandis qu'à bras, à peine huit personnes, travaillant habilement dans un temps propice, pourraient-elles le faire dans un jour pour butter et autant pour déchausser.

Cette manière de cultiver favorise, dans les grandes pluies, l'écoulement des eaux qui pourraient séjourner et faire pourrir les pommes-de-terre, elle offre aux rayons du soleil plus d'action ; car quoique la pomme-de-terre redoute la sécheresse, la trop grande humidité est nuisible à son accroissement. Cette culture convient à nos pays des montagnes, où les récoltes, peu abondantes en grains, sont exposées aux intempéries fréquentes des saisons.

D'après l'expérience, on estime que lorsque la terre est bien préparée, qu'on la fume bien, que la plantation et le buttage sont faits dans un temps propice, le produit de la récolte offre peu de différence, du moins la terre est mieux défoncée avec la charrue; ceux qui cultivent, peu après l'essai fait de cette culture, pourront la pratiquer ; mais il n'y a pas de doute que ceux qui ont des exploitations étendues approuveront ce mode de culture comme le plus avantageux, étant le plus expéditif et le plus économique, parce qu'il peut être fait en grande partie par des enfans, l'autre exigeant plus de force.

Vous accueillez toujours avec empressement les productions des beaux arts et vous encouragez ceux de nos compatriotes qui s'efforcent de les naturaliser dans le Jura. Un professeur de dessin, qui semble avoir pressenti vos intentions, et qui désire, comme vous, que l'on travaille à développer le goût pour multiplier les connaissances, a pensé qu'une étude

primaire, facile, de peu de durée, et n'interrompant point le cours des autres études, était le moyen le plus propre à faire germer le goût des arts, et à perfectionner l'organe et l'intelligence qui s'y appliquent. M. Voïart a, dans ce but, composé un ouvrage intitulé : *Les vrais élémens du dessin enseignés en seize leçons,* qui a rempli le programme. Encouragé par les suffrages du célèbre peintre Girard, il l'a publié en 1829. Cet opuscule a eu, dit-il, l'approbation de nos principaux artistes, et les principes en sont adoptés par les professeurs de dessin de l'école normale et de l'école polytechnique. M. Voïart réclame l'appui de tous les amis des arts, et espère obtenir la couronne de la Société d'Émulation du Jura pour propager et encourager cette étude primaire qui apportera une amélioration notable dans l'enseignement, en donnant aux enfans l'initiation des élémens du goût et des arts d'imitation.

Vous adopterez sans doute le projet et les vues de M. Voïart avec une nouvelle confiance, en apprenant que cet artiste philantrope a établi, dans sa campagne de Choisy-le-Roi, notre célèbre compatriote Rouget de l'Isle qui, dans cet asile consacré à l'amitié et aux beaux arts, est l'objet des soins empressés de deux femmes aimables et bien connues dans l'empire des lettres, M.me Elise Voïart, auteur de l'ouvrage moral des *Six amours*, et de M.me Amable Tastu sa fille, qu'il suffit de nommer.

M. le professeur Voïart nous fait espérer la copie

d'un portrait fort ressemblant, dit-il, qu'il a fait du poëte national auquel il s'honore de donner l'hospitalité, et il nous adresse, en attendant, les vers suivans qu'il a inscrits au bas de ce portrait :

Idolâtre de sa patrie
Ainsi que de la liberté,
Doué de l'art du génie
De la France il fut le Tyrté.
Il n'aspirait point à la gloire
Et fuyait la célébrité. . . . .
Mais, gravé dans notre mémoire,
Ses chants iront à l'immortalité.

M. Gindre de Mancy, dont la muse exilée sur les bords de la Seine, rêve, sans cesse, aux vallons riants qu'arrose la Vallière, a fait passer tout le charme de ses souvenirs mélancoliques dans la pièce suivante, dont il vous a fait hommage :

LE VALLON.

Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance,
Un asile d'un jour pour attendre la mort.

LAMARTINE.

Méditations poétiques.

Au règne de la nuit l'astre du jour fait place,
Et de ses derniers feux les nuages dorés,
Qui marquaient au couchant sa glorieuse trace,
Sous le voile du soir s'effacent par degrés.

Tous les vents sont tombés ; la terre fait silence ;
Quand soudain au milieu du calme universel,
L'airain pieux s'ébranle et dans les airs balance
Le cantique de grâce à la Reine du ciel.

Le son s'affaiblissant dans le lointain expire
Avec le chant du pâtre et le cri des troupeaux.
Un dernier souffle encor dans les rameaux soupire,
Et la nature enfin s'endort dans son repos.

Le sommeil en tous lieux verse avec l'ombre épaisse
L'oubli des maux présens et des soins à venir.
Moi seul, dans ce vallon, je viens de ma jeunesse
Rechercher en rêvant quelque vieux souvenir.

Oui, cet étroit vallon tapissé de verdure,
Ce ruisseau dont les fleurs me dérobent le cours,
Ces saules blanchissans qui bordent l'onde pure,
A mon cœur attendri rappellent ses beaux jours.

Ainsi, dans le secret de ses fraîches vallées,
Le Jura me cachant aux regards envieux,
A vu de mon printemps les heures écoulées
Comme un matin qui passe en souriant aux cieux.

C'est à l'ombre du saule, aux sources des fontaines,
Qu'inconnu, je croissais comme la fleur des champs,
Et qu'avec les oiseaux, dans mes courses lointaines,
Moi-même, oiseau joyeux, je confondais mes chants.

C'est là que l'amitié reçut avec mystère
De mon cœur ingénu les longs épanchemens.
Du bonheur idéal, là, rêvant la chimère,
Je marchais, entouré de mille enchantemens.

Et quand l'amour enfin d'une sphère nouvelle
Devant moi tout à coup découvrit la splendeur,
Quand d'un regard brûlant la rapide étincelle
Alluma tous les feux dont je couvais l'ardeur.

O de mon beau pays montagnes sourcilleuses !
C'est vous dont les vallons offrirent à mes yeux
La vierge au regard chaste, aux formes grâcieuses,
Que mes vagues désirs poursuivaient en tous lieux !

De mille attraits divers ineffable assemblage,
Elle apparut, semblable à ces êtres divins
Qui, chargés par le ciel d'un consolant message,
Descendaient autrefois au séjour des humains.

Bois touffus, clairs ruisseaux, campagne fleurissante
Vous fûtes les témoins de mon ravissement,
Quand sa bouche m'apprit, timide et rougissante,
Que son cœur de mon cœur ressentait le tourment,

Tout partageait alors notre commune ivresse ;
Les arbres mollement s'inclinaient devant nous,
La terre à notre amour souriait d'alégresse,
Et le ciel l'éclairait de ses feux les plus doux.

Jours de félicité, d'innocence et de fêtes,
Ah! pourquoi n'ai-je vu briller votre soleil,
Que pareil à l'éclair précurseur des tempêtes,
Ou comme un songe vain qu'efface le réveil ?

Bientôt sur ce beau ciel le plus sombre nuage
S'étend, et de ma vie embrasse l'horizon,
Et je me vois au loin emporté par l'orage,
Comme un rameau flétri qu'enlève l'aquilon.

Et triste je languis sur la terre étrangère,
Et mon cœur s'abandonne aux regrets superflus,
Et je recherche en vain quelque ombre mensongère,
Quelque vague lueur du bonheur qui n'est plus.

Non, il n'est plus pour moi de tendre rêverie,
L'illusion m'échappe, hélas ! et chaque jour
Je vois avec douleur sur ma tête flétrie
Pâlir et s'effeuiller la couronne d'amour.

Ou si, parfois, autour de ma lyre brisée
Vient voltiger encor quelque sylphe charmant,
Il s'éclipse soudain, et mon ame épuisée
Dans son vide profond retombe tristement.

Vous entendrez avec un nouveau plaisir la pièce que M. Laumier a communiquée à la Société, dans une de ses séances particulières, et qui exprime si bien ce qu'on appelle *la maladie du pays.*

LA MALADIE DU PAYS.

Par pitié qu'on me rende à ma douce retraite;
Pauvre fille des champs, le ciel ne m'a point faite
Pour trouver le bonheur dans les lieux où je suis.
Oh! comme on a trompé ma crédule jeunesse!
D'instans toujours heureux on m'a fait la promesse,
Et je ne vois lever que jours chargés d'ennuis.

A mon obscurité pourquoi m'avoir ravie?
Tant de chastes plaisirs embellissaient ma vie!
Des ruisseaux j'aimais tant à voir courir les eaux!
Nos bosquets sont si frais! mes roses si brillantes!
Et des bois paternels les beautés ravissantes
Déployaient à mes yeux de si rians tableaux!

Que me font ces palais, ces arceaux, ces portiques,
Ces spectacles pompeux, ces temples magnifiques,
Qu'à l'étranger Paris offre de toutes parts?
Tout cet amas confus de richesses stériles,
Si chères à l'orgueil de l'habitant des villes,
Sans rien dire à mon cœur afflige mes regards.

Pourquoi voiler mon front sous ces parures vaines?
A quoi bon ces bijoux, ces bracelets, ces chaînes,
Dont on vient, malgré moi, tous les jours me charger?
Combien dans tout cela je suis mal à mon aise!
Que ce riche tissu me fatigue, me pèse,
Et combien à mes goûts ce luxe est étranger!

Ces vêtemens où l'or se marie à la soie,
Qui, des femmes ici font l'orgueil et la joie,
Sont-ils donc la beauté? sont-ils donc le bonheur?
Hélas! il m'en souvient, j'étais bien plus jolie,
Bien plus heureuse aussi lorsque dans la prairie
Pour unique ornement je cueillais une fleur.

Quand dans mon sein brûlant une fièvre s'allume,
Quand le pesant ennui me mine, me consume,
Et qu'un sombre avenir me fait pâlir d'effroi,
Aux champs où s'écoula ma bienheureuse enfance,
Quelques bons cœurs ont-ils gardé ma souvenance?
Aux lieux que j'ai quittés s'occupe-t-on de moi?

Y pense-t-on du moins? La tant douce compagne
Avec qui, chaque soir, j'allais dans la campagne
A ma jeune gaîté donner un libre cours,
Comme autrefois encore aussi bonne que belle,
Parle-t-elle de moi? de moi parfois dit-elle:
Je l'aimais bien jadis, et je l'aime toujours.

Que fait en ce moment la bonne Marguerite
Qui m'apprit à marcher lorsque j'étais petite,
Qui me portait d'un air si fier et si joyeux!
Pauvre femme! elle pleure, elle est dans la tristesse!
J'ai promis d'être un jour son bâton de vieillesse,
Quelle main s'offrira pour lui fermer les yeux?

Quelqu'un va-t-il parfois donner à ce que j'aime
Les soins qu'il m'était doux de lui donner moi-même?
Le long des bois ombreux conduit-on mon chevreau?
N'a-t-on point oublié mes jeunes tourterelles?
Daigne-t-on quelquefois s'occuper un peu d'elles,
Le matin leur porter et du grain et de l'eau?

Hélas ! je n'en sais rien, voilà ce qui me tue.
O vous qui me voyez languissante, abattue,
Prenez mon désespoir et mes pleurs en pitié.
Des transports de mon cœur je ne suis plus maîtresse;
J'ai besoin d'un air pur, d'une main qui caresse,
Et des baisers que donne et reçoit l'amitié.

Rendez-moi mon bonheur, rendez-moi ma patrie,
Mon ciel étincelant, ma colline fleurie,
Et mes riches côteaux chargés de pampres verts.
Rendez-moi du hameau la chapelle gothique,
Les chants de la veillée et le foyer rustique,
Près duquel je bravais la rigueur des hivers.

Ah! que j'entende encor la cloche du village!
Que je voie au matin aller au pâturage
Et la brebis bêlante et les jeunes agneaux.
En modeste cornette, en simple robe blanche,
Que sous l'œil des vieillards je puisse, le dimanche,
Gaîment, comme autrefois, danser près des ormeaux.

Mais à souffrir encor si je suis condamnée,
Si je ne dois plus voir les champs où je suis née,
Et s'il me faut languir et mourir en ces lieux,
Lorsque j'aurai fermé pour jamais la paupière,
Au moins déposez-moi dans l'humble cimetière
Où dorment sous les fleurs mon père et mes aïeux.

Là, quelques bons amis plaindront mon sort funeste,
Les enfans, à l'aspect de ma tombe modeste,
Suspendront en passant leurs jeux et leurs chansons;
Les yeux baissés sur moi, la jeune pastourelle
Dira : restons ici, car nous mourrions comme elle.
Le bonheur est pour nous aux lieux où nous naissons.

Votre musée, Messieurs, s'est enrichi de la plupart des objets que M. Tremeaud vous a cités dans sa notice sur les monumens antiques découverts

cette année, et votre bibliothèque a reçu un accroissement notable par toutes les communications des sociétés savantes avec lesquelles vous êtes en relation, et les offrandes de nos confrères parmi lesquelles vous avez distingué celles de MM. Roux de Rochelle, Jouffroy, de Chamberet, Deluc et Nodier.

M. Tremeaud a déposé, parmi vos manuscrits, une traduction inédite du mélodrame italien intitulé *Soroës*, ouvrage dont il s'est occupé autrefois, et qui atteste, dans notre confrère, une connaissance parfaite de la langue de Métastase qui lui a fourni son texte.

M.e Tercy, notre aimable compatriote, a bien voulu déposer aussi dans votre bibliothèque, les *Nouvelles franc-comtoises* qu'elle vient de publier, et où l'on retrouve des descriptions, des souvenirs et des traditions qui se rattachent à quelques-uns de nos vieux châteaux, ou de nos anciens monastères, et qui ne peuvent manquer d'intérêt, surtout pour les habitans du Jura.

La Société d'Émulation a perdu, pendant l'année qui vient de s'écouler, deux de ses plus estimables membres, et la ville de Salins un de ses plus respectables pasteurs.

Pierre-Charles Répécaud, mort curé de Notre-Dame à l'âge de 77 ans, avait terminé, à 14 ans, ses cours d'humanité et de philosophie, et fut reçu de très bonne heure au séminaire de Besançon, où il se distingua par sa conduite et ses talens. Comme il était beaucoup trop jeune pour être ordonné prêtre, on voulut utiliser son zèle, et, à l'âge de 20 ans, il fut nommé principal et professeur de philosophie au collége de Pontarlier. La seconde année de son professorat, le hasard fit tomber entre ses mains les œuvres de Condillac. Il sut prendre dans ce grand métaphysicien tout ce qui pouvait être utile à ses jeunes élèves, et donner à son cours une face nouvelle. La religion, à laquelle il fut toujours sincèrement attaché, ne fit que gagner à la méthode qu'il suivit pour la démontrer.

Après quelques années de professorat, M. Répécaud atteignit l'âge requis pour recevoir la prêtrise, et aussitôt après son ordination, il fut envoyé à Salins, comme curé. Cette ville conservera long-temps le souvenir des vertus qu'il a pratiquées pendant quarante-cinq ans, et du beau caractère qu'il a montré aux époques orageuses de 1790, de 1793 et de 1815, car M. Répécaud fut toujours un prêtre citoyen, et eut à souffrir de toutes les réactions politiques.

Nommé, au commencement de la révolution, grand vicaire de l'évêque de St.-Claude, il porta dans cette ville ses vertus et son zèle ; bientôt la

terreur de 1793 vint le frapper, et une maladie grave put seule le soustraire alors à l'incarcération. Au rétablissement du culte, M. Répécaud fut rendu aux vœux de ses paroissiens, et il joignit aux travaux de son ministère les fonctions de professeur dephysique et de mathématiques. C'est lui qui, le premier, a fait naître, à Salins, le goût des sciences, et l'a inspiré à plusieurs jeunes gens qui ont été admis à l'école polytechnique, et occupent, aujourd'hui, des postes honorables dans l'armée.

Lors de la seconde restauration, il fut envoyé en retraite à Orgelet; mais l'exercice de la bienfaisance et l'étude charmèrent encore l'ennui de cet exil dont l'injuste rigueur n'altéra point le calme de son ame, et ne refroidit jamais sa chaité envers ses détracteurs.

Rendu encore une fois à l'amour de ses paroissiens, il fit à la paix publique le plus grand des sacrifices, et lorsqu'en 1825, son église devint la proie des flammes qui consumèrent la malheureuse ville de Salins, son zèle et son désintéressement ne connurent plus de bornes. Toutes ses ressources furent, dès-lors, consacrées à la réparation de cet édifice qu'il a eu la satisfaction de voir achevé avant que de fermer les yeux.

Tel fut le vertueux pasteur que la Société d'Émulation a eu l'honneur de compter parmi ses membres, depuis sa création, et qui, sans avoir pu prendre une part active à ses travaux, les a tou-

jours suivis avec intérêt. Malgré son grand âge, il est venu souvent à nos séances publiques ; notre bibliothèque renferme plusieurs ouvrages rares et curieux dont il nous a fait hommage, et la Société a reçu de lui quelques instrumens d'optique qu'elle a déposés dans le cabinet de physique du collége de Lons-le-Saunier.

M. Joseph Bailly, né en 1779, à Besançon, où il est mort le 12 décembre dernier, avait succédé, bien jeune encore, à son père, dans les fonctions de pharmacien de l'hospice St.-Jacques. Des liaisons qu'il eut, à Paris, avec le célèbre Le Vaillant qui avait exploré quelques parties de l'Afrique, allumèrent, en lui, la passion des voyages, et les guerres de la révolution française, dans lesquelles il demanda à exercer son utile ministère, ne lui offrirent que trop d'occasions de satisfaire son goût pour les excursions lointaines.

Parti, en 1802, pour l'Égypte, avec l'amiral Gantheaume, il ne put aborder cette terre antique et mystérieuse, dont l'apparition d'une flotte anglaise le força de s'éloigner précipitamment, mais, pour dédommagement, il eut le plaisir de parcourir des yeux, pendant une navigation de quatre mois, les rivages classiques de la Grèce et de l'Italie.

Peu de temps après, il demanda du service pour St-Domingue où il faillit être victime de la fièvre jaune qui moissonna ses chefs ainsi que tous ses col-

lègues, ensorte qu'il resta seul pour remplir les fonctions de médecin, de chirurgien, de pharmacien et même d'infirmier. Son zèle suffit à tout, et sa faible constitution, que venait encore d'ébranler le typhus américain, résista, contre toute espérance, à cette terrible épreuve.

De retour en France, après cinq mois de séjour aux États-Unis, M. Bailly reçut l'ordre de se rendre à Boulogne, et fit partie de cette glorieuse armée qui, dans quelques semaines, fit la conquête de l'Allemagne. Notre compatriote a parcouru, en suivant nos aigles, presque toutes les contrées de l'Europe, et la dernière expédition d'Espagne lui a fourni l'occasion de visiter la péninsule. Partout où les événemens de la guerre et les vicissitudes de la fortune transportèrent M. Bailly, il s'attacha à étudier la langue du pays, à rechercher les hommes instruits, à observer les mœurs, les monumens, et les productions naturelles.

Revenu enfin dans ses foyers, notre compatriote y recueillit ses *Souvenirs* dans les courts intervalles que lui laissait un crachement de sang, funeste avant-coureur de la maladie qui devait bientôt l'enlever à ses nombreux amis, et, sous ce titre modeste, il présenta à l'académie de Besançon des notices où les gens de goût admirèrent un talent d'observation et un charme de style qui redoublèrent l'estime et l'affection que, déjà, l'on portait à leur auteur.

C'est à cette époque que j'eus le bonheur de faire connaissance avec M. Bailly, et qu'il me témoigna le désir de s'associer à vos travaux. Il me chargea de vous offrir son *Essai sur l'agriculture considérée dans ses rapports avec les arts industriels*, et depuis qu'il a été inscrit au nombre des correspondans de la Société d'Émulation, il vous a adressé un *Essai géologique et physique sur la possibilité d'obtenir des eaux jaillissantes dans le département du Doubs*.

Ces deux ouvrages lui ont été dictés par l'amour du pays natal et le désir d'améliorer le sort de ses compatriotes. Dans le premier, notre confrère frappé de l'inaction dans laquelle les habitans de nos campagnes passent une grande partie de la mauvaise saison, dans quelques cantons de notre province, a mis à profit les observations que lui avaient fournies ses voyages, et démontré les avantages que procurerait à notre population agricole, la pratique de divers genres d'industrie que l'on peut exercer en famille, et sans compromettre la pureté des mœurs, comme la fabrication des toiles et celle des chapeaux de paille.

Dans le second des ouvrages qu'il vous a adressés, M. Bailly s'est livré à des considérations géologiques qui sont parfaitement applicables à notre département, et sur lesquelles il fondait l'espoir d'obtenir des eaux jaillissantes, en creusant des puits artésiens.

M. Bailly avait concouru pour le prix proposé

par l'académie de Mâcon, sur les moyens de réprimer la mendicité, et son mémoire a obtenu le premier accessit. Il en a écrit un sur la culture du lin dont il proposait d'étendre la production, et un autre sur le froment *locular* qui a l'avantage de croître dans les plus mauvais terrains, d'être à l'abri des gelées tardives, et de fournir une paille préférable à celle du froment ordinaire pour la fabrication des chapeaux.

Enfin, après la mort de notre laborieux confrère, on a trouvé dans ses manuscrits les *Souvenirs des bords de l'Elbe*, et quelques autres morceaux dont on espère que le public pourra jouir un jour.

Après avoir renouvelé les regrets de la Société, en lui retraçant les vertus et les talens des deux membres qu'elle a perdus, il m'est doux de ranimer ses espérances, en lui rappelant les acquisitions qu'elle a faites, cette année, de cinq nouveaux membres dont nous avons droit d'attendre une utile et honorable coopération.

Ces nouveaux confrères sont, parmi les membres résidans :

MM.

Gacon, Henri, avocat à Lons-le-Saunier,

Capitan, receveur des contributions directes, à Orgelet ;

et parmi les correspondans :

MM.

Deluc, J. A., membre de plusieurs académies, à Genève,

Duvernoy, G., doyen de la Faculté des sciences, à Strasbourg,

Monnier du Jura, ingénieur hydrographe de la marine, à Paris.

Il ne me reste plus qu'à faire à la Société le récit de la solennité de Thoirette, et des honneurs rendus à la mémoire de notre illustre compatriote Xavier Bichat.

Conformément à vos délibérations du 9 août dernier et du 19 octobre suivant, le dimanche 27 octobre, la Société d'Émulation du Jura, représentée par son président honoraire, M. le Préfet du département, et par une députation composée de M. Hourry, vice-président de la Société, M. le docteur Guyétant, secrétaire perpétuel, MM. Tremeaud, Rivière et de Chamberet, a procédé à l'érection de la pierre monumentale destinée à consacrer la maison dans laquelle est né, à Thoirette, le célèbre Bichat.

La cérémonie, favorisée par le plus beau temps, s'est faite avec toute la pompe et la solennité que l'on pouvait désirer.

La députation de la Société d'Émulation a trouvé à Thoirette un concours nombreux de personnes venues de Bourg, de Nantua, de Poncin, d'Arinthod, et de plusieurs autres communes des deux départemens. On comptait, dans cette réunion, dix parens de l'illustre Bichat, parmi lesquels étaient son neveu, M. le docteur Bichat, résidant à Poncin, et sa nièce, M.me de Lacour, accompagnée de son mari, M. de Lacour inspecteur des postes à Bourg. On y voyait le juge de paix du canton d'Arinthod, le maire de cette ville, ceux de Thoirette, de Coysia et de beaucoup d'autres communes des deux rives de l'Ain. Plusieurs médecins des deux départemens, et divers fonctionnaires ont grossi le cortége auquel s'est réuni M. le curé de Thoirette.

Le cortége ainsi formé, et ayant à sa tête M. le Préfet, est parti, à une heure après midi, de la maison du maire, et s'est dirigé vers celle qui a vu naître Bichat.

Cette maison, au-devant de laquelle se trouvait une foule immense de spectateurs, dans l'attitude du respect, et observant un religieux silence, était décorée de guirlandes, et, en avant de la porte d'entrée, s'élevait un portique de verdure au milieu duquel était suspendue une élégante couronne d'immortelles.

Le cortége, sur l'invitation de M. le maire de Thoirette, est entré dans la maison Bichat, et a visité respectueusement la chambre dans laquelle est né notre

célèbre compatriote. Pendant ce temps, on plaçait au-devant de la porte d'entrée, mais sans la sceller, la tablette de marbre noir, chargée de l'inscription suivante, en lettres d'or:

ICI NAQUIT
XAVIER BICHAT,
LE XI NOVEMBRE M. DCC. LXXI.
Société d'Émulation du Jura, 1833.

Au-dessus de ce marbre s'élevait le buste du grand homme, dont le front était ceint d'une couronne de chêne.

C'est en présence de ces objets imposans, que le cortége s'est placé, et que M. A. Heim, président honoraire de la Société d'Émulation, a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

C'est avec une satisfaction particulière et un juste sentiment d'orgueil que je me vois aujourd'hui chargé de présider à la solennité toute nationale qui nous rassemble, et de faire l'inauguration de ce simple monument que la reconnaissance et l'admiration de la Société d'Émulation du Jura consacrent à la mémoire de l'homme célèbre que cette modeste maison a vu naître.

Mais cette solennité, à laquelle je prends part, comme premier magistrat du département, comme président de la Société d'Émulation dont l'heureuse inspiration l'a provoquée, doit encore exciter mon plus vif intérêt comme homme privé, car Xavier Bichat ne me fut pas étranger. Sa gloire et son nom se rattachent, dans mes souvenirs, à l'une des circonstances les plus importantes de ma vie, je pourrais dire la plus heureuse, si une perte cruelle n'eût tari bien promptement la source du bonheur qu'elle me promettait.

Ainsi, Messieurs, c'est presque d'un ami, que je viens saluer et décorer le berceau. Je laisserai aux disciples qui ont entendu sa voix et recueilli ses préceptes, au monde savant qui lit, médite et admire ses œuvres, le soin d'apprécier ses immortels travaux, de parler dignement de ses découvertes physiologiques, et de tout ce qu'il eût fait encore pour reculer les limites de la science si, pour le soulagement de l'humanité, il lui eût été donné de parcourir une plus longue carrière.

Je me bornerai à expliquer, bien imparfaitement sans doute, les sentimens particuliers d'admiration et de respect que professe la Société d'Emulation du Jura pour l'illustre compatriote dont nous venons, en son nom, honorer la mémoire.

Que ce monument, placé sur les confins du Jura, et tout près du département de l'Ain qui revendique aussi Bichat, car Thoirette appartenait à son terri-

toire lors de la naissance du grand anatomiste ; que ce monument, dis-je, soit pour les deux populations un nouveau lien qui les unisse et un gage perpétuel de fraternité et de bon voisinage.

M. Houry, vice-président de la Société d'Émulation, a lu ensuite le rapport qu'il avait été chargé de faire, à la séance du 9 août dernier, au nom d'une commission nommée pour proposer le mode le plus convenable d'honorer la mémoire de Bichat, et de consacrer le lieu de sa naissance ; rapport conçu en ces termes :

Messieurs,

Vous nous avez nommés commissaires, MM. Guyétant, Tremeaud et moi, pour vous faire un rapport sur les moyens d'honorer la mémoire de notre immortel compatriote Bichat, né à Thoirette, canton d'Arinthod. Vous n'attendez pas de votre commission qu'elle vous rappelle les droits qu'il possède à notre reconnaissance. Il est des hommes dont les services immenses commandent l'admiration de la postérité. Leur nom suffit à leur éloge. Ces hommes de génie sont des phénomènes que la nature ne produit qu'à longs intervalles ; souvent elle se contente de les montrer au monde ; elle les enlève au milieu de leur carrière, puis elle se repose long-temps, comme fatiguée d'avoir enfanté ces prodiges. Ils

sont destinés à amener un nouvel ordre de choses, à faire toute une révolution dans les sciences; un principe leur suffit pour changer tous les systèmes reçus.

Bichat, dans le court passage de sa vie qui ne fut qu'un éclair, n'a pas perdu ses jeunes années à combattre les doctrines, les fausses méthodes et les préjugés qui dominaient alors. Comme Newton, il a montré la lumière, et la lumière a dissipé les ténèbres. Avant lui les médecins attribuaient les phénomènes de la vie et de la mort à des actions physiques. L'un ne voyait que des léviers, l'autre que des analyses chimiques dans les opérations de la machine humaine. D'autres croyaient avoir saisi la vérité dans un juste milieu, attribuant tantôt à des agens physiques, tantôt à des compositions chimiques, les altérations ou modifications des corps organisés: comme si entre deux erreurs, le milieu pouvait être la vérité.

Bichat secoue le joug de ces préjugés; il crée une nouvelle physiologie des êtres organisés; il sépare complètement cette science d'avec les sciences appelées la physique et la chimie. Le vitalisme est pour lui ce que l'attraction fut pour Newton. Il ose pénétrer dans le mystère de la vie, sans quitter le fil de l'observation qu'il tient uniquement pour guide. Il est vrai que des génies du second ordre lui avaient ouvert cette brillante carrière; qu'il a trouvé les germes de sa théorie dans les écrits de ses con-

temporains : mais ces germes étaient étouffés par des opinions faites d'avance, et depuis Hippocrate jusqu'à Brown et Cabanis lui-même, aucun physiologiste n'avait senti la portée du principe de la puissance vitale. C'est ainsi que les physiciens connaissaient depuis long-temps l'attraction de l'aimant : mais quelle distance entre la découverte de cette propriété et celle de l'Amérique par Christophe Colomb!

Bichat après avoir établi par les démonstrations les plus victorieuses, le vitalisme qui fut combattu dès sa naissance, et l'est encore par quelques savans, parvient à populariser sa doctrine. Mais bientôt on dispute à l'auteur la gloire de sa découverte ; on cherche des preuves de plagiat dans des passages inconnus, vagues et obscurs de l'antiquité, comme s'il avait eu le temps de lire les anciens et même les modernes. On répète le vieil et injuste adage, *nil sub sole novum*, rien de nouveau sous le soleil, comme si le germe d'un gland était un chêne. Mais la postérité, mais les contemporains eux-mêmes font justice de ces zoïles, espèce d'athées sans probité qui détrôneraient Dieu s'il était possible. Aussi le génie sort vainqueur de toutes ces attaques.

Un autre creuset vient éprouver et confirmer l'importance et la vérité de ses découvertes. Des hommes supérieurs s'emparent du principe déjà développé par son auteur, en suivent les conséquences

et viennent recueillir une abondante moisson de gloire dans le champ semé par le génie. C'est l'histoire de tous les grands hommes, de Bacon, le restaurateur de la philosophie, du grand Newton, de Lavoisier ; c'est l'histoire de Bichat. Ses disciples ajoutent à ses immortels travaux ; leur gloire est la sienne : c'est lui qui les mène à l'immortalité. Si une vie trop courte pour un art si long et avec des expériences si trompeuses, ne lui a pas permis de mettre la dernière main aux œuvres du génie, s'il est mort sur la brèche, ses successeurs l'ont compris, la science ne peut plus rétrograder, la route est tracée, l'erreur est impossible, et cependant il est mort à 31 ans.

Ce n'est point au département du Jura, ce n'est point au département de l'Ain, qui lui dispute Bichat, ce n'est point à la France, c'est à l'humanité tout entière à proclamer sa gloire. Arrivés à Thoirette dans son pays natal, nous avons vu avec regret qu'un pont suspendu, construit nouvellement sur l'Ain qui sépare les deux départemens, ne consacre par aucune inscription, pas même par son nom, le souvenir de cet homme de génie. C'est avec raison que les deux départemens revendiquent l'honneur de l'avoir produit. Thoirette en 1771, année de sa naissance, faisait partie de la Bresse, et depuis la révolution, en 1790, cette commune a été réunie au département du Jura. Mais si l'Ain a baigné le berceau du grand homme, il appartenait au Jura, quand

son génie s'est ouvert une carrière si grande et si nouvelle. Il est donc à regretter qu'on n'ait point songé lors de la construction du pont, à le rendre monumental. Nous avons cherché quelle sorte de monument il conviendrait d'ériger en son honneur. Les beaux arts n'excluent pas l'utilité; l'utilité est d'ailleurs une chance de durée. Nous avons pensé qu'une source située à peu de distance de la route de Nantua, pouvait être amenée jusque sur une place où s'élèverait une fontaine en marbre du Jura ornée du buste de Bichat. Vous voyez devant vous une copie du buste de ce grand homme, moulé sur sa figure au moment où les signes de la vie venaient d'être remplacés par les signes de la mort.

La Société d'Émulation, seule, n'a pas les moyens pécuniaires suffisans pour exécuter un monument durable. Sans doute, chacun des départemens qui se disputent l'honneur de compter Bichat au nombre de ses hommes illustres, s'empressera de concourir à son érection, à moins qu'on ne veuille appeler tous les amis de la science et de la gloire nationale à participer, par une souscription, à honorer sa mémoire.

Mais en attendant que des dispositions puissent être concertées entre les Sociétés d'Émulation, et les autorités des départemens de l'Ain et du Jura, nous devons commencer par consacrer la maison qui a vu naître Bichat, et que nous avons visitée avec un respect religieux. Nous vous proposons de dresser sur la porte principale, aux frais de la Société,

un marbre noir, sur lequel on gravera, en lettres d'or, la simple inscription suivante :

ICI NAQUIT
XAVIER BICHAT,
Le XI novembre M. DCC. LXXI.

Déjà la Société d'Émulation du département de l'Ain a offert son laurier de reconnaissance à Bichat, en proposant en 1821, pour sujet de prix, l'éloge du grand homme. Le prix a été remporté par A. Miguel, docteur en médecine ; mais la vue d'un monument fait plus d'impression que l'éloge et le panégyrique le mieux écrits.

Si vous partagez, Messieurs, les sentimens dont nous sommes pénétrés, vous voudrez bien accueillir les deux propositions qui font l'objet de ce rapport. La première consiste à poser un marbre avec l'inscription indiquée plus haut, au-dessus de la porte de la maison natale de Bichat ; la seconde à proposer à la Société d'Émulation, et aux conseils généraux des deux départemens de l'Ain et du Jura, de voter une somme destinée à ériger, soit une fontaine, soit tout autre monument durable, en l'honneur de Bichat, dans la commune de Thoirette.

Après la lecture de ce rapport dont les conclusions adoptées à l'unanimité par la Société d'Émulation, ont déterminé la cérémonie de Thoirette, M.

le docteur Guyétant, secrétaire perpétuel de la Société, a pris la parole en ces termes :

La gloire des grands hommes est l'héritage légitime de leurs compatriotes, et c'est à juste titre que le département du Jura s'énorgueillit de compter, parmi ses plus brillantes illustrations, un de ces génies privilégiés que la nature ne produit qu'à de longs intervalles, mais auxquels elle se plaît à révéler une partie de ses mystères, comme pour les récompenser de leur infatigable persévérance dans la recherche de la vérité, et de l'ardeur avec laquelle ils travaillent à l'accroissement des connaissances humaines.

Tel fut l'homme célèbre que Thoirette a vu naître, il y a soixante-deux ans, et que deux départemens se disputent l'honneur d'inscrire parmi leurs plus hautes notabilités. Mais pour de semblables renommées il n'est point de limites de territoire ni de province; des hommes comme Bichat sont revendiqués par l'humanité tout entière, et son berceau mérite les hommages de quiconque sent palpiter son cœur, au souvenir de tout ce qui s'est fait de grand, de beau, mais surtout d'utile sur la terre.

C'est dans ce vallon sauvage, c'est sous ce toit modeste, que Bichat reçut le jour d'un père qui exerçait la médecine avec distinction, et qui, partageant les idées de J. J. Rousseau sur l'éducation physique des enfans, plongea le nouveau né dans le torrent

voisin, et continua de le soumettre, pendant plusieurs années, à cette rude épreuve que ne peuvent supporter les enfans débiles, mais qui double la force de ceux qui sont doués d'une grande énergie vitale.

Plus tard, il exerça son fils à gravir ces roches escarpées que fréquente l'aigle des Alpes, et où naguère encore l'intrépide montagnard luttait contre les ours.

Cette mâle éducation porta au plus haut degré la vigueur physique et morale du jeune Bichat, perfectionna ses sens, développa ses facultés intellectuelles, et il ne quitta ce champêtre asile que pour parcourir avec les plus brillans succès, le cercle entier des études littéraires et philosophiques.

Un goût décidé pour l'art de guérir l'entraîna dans les hôpitaux de Lyon, et ensuite dans ceux de Paris, où le célèbre Desault, que notre Franche-Comté se glorifie aussi d'avoir vu naître, découvrit son génie naissant et l'associa à ses travaux. Bientôt le disciple, survivant à son maître dont il s'était rendu de plus en plus digne, s'élança dans la carrière de l'enseignement médical où ses premiers pas furent des pas de géant. Il y fit briller, tout à coup, une lumière vive et inattendue, en considérant sous de nouveaux points de vue les phénomènes de la vie et de la mort, et en étudiant le corps humain sous des rapports qui n'avaient point encore été aperçus.

Il avait conçu l'idée neuve et féconde de réduire tous nos organes à leurs élémens anatomiques, et

d'étudier chacun des tissus primitifs qui entrent dans leur composition, sous le rapport des formes, de la structure, des propriétés physiques, chimiques et vitales, ainsi que du développement. En publiant son *Anatomie générale* d'après ces nouvelles vues, Bichat mit le sceau à sa réputation qu'avaient rapidement élevée son *Traité des membranes,* et ses *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort,* et l'on crut voir renaître en lui le génie de Haller associé à celui de Bordeu.

Déjà il réalisait le projet qu'il avait formé, de soumettre à une revue générale et sévère toutes les branches de la médecine, lorsqu'une mort prématurée vint l'enlever à une si grande entreprise. Mais celle-ci était assez avancée pour ne pas s'évanouir avec lui. Confiée au zèle de ses nombreux disciples, elle lui a survécu, et nous en recueillons les fruits.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de signaler, en détail, tous les services que Bichat a rendus à la médecine, services que la postérité jugera peut-être encore plus importans que ne l'ont fait ses contemporains; il nous suffit de savoir qu'il a rétabli la science de l'homme sur des bases inébranlables, et lui a imprimé une direction qui ne lui permet plus de s'égarer, service prodigieux et rendu par un homme qui devait, comme Pascal, s'éteindre dans la force de l'âge et du talent, en laissant un nom immortel (1).

(1) Le premier ouvrage par lequel Bichat se fit connaître au monde

La perte immense que faisaient en lui les sciences médicales, fut appréciée, alors, par celui de nos contemporains qui se connaissait le mieux en tout genre de mérite. Bonaparte, premier consul, voulut que le buste de Bichat et celui de Desault, fussent placés à côté l'un de l'autre, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Le chef du gouvernement réunit ainsi, pour les offrir ensemble à la reconnaissance de la postérité, deux hommes dont un seul eût suffi à la gloire d'un peuple entier, et qu'une même province a l'honneur

savant, lui fut inspiré par la reconnaissance. Après avoir terminé le quatrième volume du journal de chirurgie qu'avait laissé incomplet son illustre maître, frappé, en 1795, d'une mort prématurée, il voulut élever un monument durable à la mémoire de ce grand praticien, et fit paraître en 1797, les *OEuvres chirurgicales de Desault*, ou le *Tableau de sa doctrine et de sa pratique dans le traitement des maladies externes*.

Bientôt après, il inséra dans un recueil de la Société médicale d'Émulation, plusieurs mémoires sur divers objets de chirurgie, tels qu'une heureuse correction apportée à l'instrument du trépan, un nouveau procédé pour la ligature des polypes, la distinction des cas où la fracture de la clavicule réclame ou rejette comme inutiles les secours de l'art, etc.

En 1799, Bichat réunit, en un seul volume, les principes de Desault, relatifs aux maladies des voies urinaires, et le publia comme suite à l'ouvrage que lui avait déjà inspiré son respect pour la mémoire de son maître.

Dès 1797, il commença à professer, avec un égal succès, l'anatomie et la médecine opératoire. L'année suivante, il entreprit un cours de physiologie, et commença à développer une partie des vues nouvelles qui caractérisent sa doctrine. Il inséra, à cette époque, trois mémoires parmi ceux de la Société médicale d'Émulatiou, un sur *Les membranes synoviales*, un autre sur *Les membranes en général*, et un troisième sur *Les organes symétriques*. Mais ce fut en 1800 qu'il fixa tout à coup l'attention du monde savant, en publiant son *Traité des*

insigne de pouvoir inscrire tous deux parmi ses illustrations, à côté des grands noms des Percy et des Cuvier (1).

membranes où se trouve le germe de toutes les vérités qu'il établit par la suite, et ses *Recherches physiologiques sur la vie et sur la mort.*

L'idée que Bichat s'était formée de l'existence indépendante, de l'organisation et de la vitalité différentes des diverses membranes qui entrent dans la composition de nos organes, il l'étendit aux autres tissus primitifs de notre économie; et c'est à cette pensée féconde qu'est due l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*, ouvrage qui parut en 1801, en quatre volumes in 8.°, et qui est son plus grand titre de gloire.

Nommé à vingt-huit ans médecin de l'Hôtel-Dieu, il porta dans la pratique de la médecine cette même méthode d'observation et d'expérience qui l'avait fait marcher si rapidement en physiologie. C'est alors qu'il commença, d'après les vues qu'il avait développées d'une manière si heureuse dans son anatomie générale, des recherches d'anatomie pathologique qui depuis ont été poussées si loin par Laënnec, Bayle, et MM. Dupuytren, Cruveilhier et autres.

Il profita également des fonctions qu'il exerçait à l'Hôtel-Dieu pour soumettre les médicamens à de nouvelles observations, et malgré de si grandes entreprises il en commençait encore une nouvelle, en publiant un *Traité d'anatomie descriptive* disposée d'après sa classification physiologique. Il n'a pu en faire paraître que les deux premiers volumes, car ce fut à cette époque qu'une chûte faite sur l'escalier de l'Hôtel-Dieu fut l'occasion de la fatale maladie à laquelle il succomba le 22 juillet 1802, entre les bras de ses élèves et de la veuve de Desault dont il était resté l'appui.

(1) Pierre-Joseph Desault et Pierre-François Percy qui ont été la gloire de la chirurgie moderne, sont nés tous deux en Franche-Comté, l'un au Magny près Lure en 1744, l'autre à Montagney en 1754.

Georges Cuvier, dont la famille est originaire d'un village du val de Miège (Jura) qui porte le même nom, est né à Montbéliard qui fait aujourd'hui partie du département du Doubs.

De telles notabilités dans les sciences médicales et naturelles honorent trop notre pays pour ne pas leur rendre un éclatant hommage, et la Société d'Émulation est jalouse d'en donner, la première, un grand et mémorable exemple; en consacrant avec solennité le berceau de l'immortel Bichat.

Après avoir payé à sa mémoire le juste tribut que lui devait la Société au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler en ce moment, il sera permis, sans doute, au disciple d'un tel maître, d'exprimer, dans cette circonstance, quelques sentimens personnels.

Oui, Messieurs, j'ai eu le bonheur de connaître, d'entendre le célèbre Bichat. Bien plus, honoré de sa confiance, admis même à son intimité, j'ai pu me dire aussi :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.

Témoin de ses travaux pendant trois ans entiers, nourri de ses leçons publiques et de ses entretiens particuliers, nul ne peut, ici, parler avec plus de connaissance de cause, de son étonnante activité, de son zèle ardent pour l'instruction de ses nombreux élèves, de son infatigable complaisance envers eux, de son admirable modestie, de sa candeur, de sa bienfaisance.

Tel fut l'homme auprès duquel j'ai eu le bonheur de passer quelques années; que je laissai plein de gloire, de force et d'avenir en 1801, mais, hélas! que je ne devais plus revoir.

Après sa mort, j'ai voulu rendre, du moins, un pieux hommage au pays qui l'a vu naître. Ici, j'ai trouvé son vieux père dont le cœur saignait encore, et nous avons confondu nos larmes en parcourant ensemble tous les lieux qui lui rappelaient l'heureuse enfance de son fils. J'ai visité, avec lui, la maison que la naissance de Bichat avait remplie de joie; il m'a montré la fontaine où il venait le baigner chaque jour, les arbres sous lesquels il essaya ses premiers pas. Il n'y a que trente-un ans, et déjà la fontaine a disparu sous des ruines; les arbres ont été déracinés par une alluvion; la maison même qui a vu naître Bichat n'appartient plus à sa famille : tout a passé rapidement et comme entraîné par un fatal destin....Tel est le sort des choses matérielles. Eh! qui sait si le marbre même dont nous décorons le berceau du grand homme, attestera long-temps aux générations futures l'hommage solennel que nous lui rendons aujourd'hui? Mais l'œuvre du génie est seule à l'abri des injures du temps et des vicissitudes de la fortune, et nous n'avons point à craindre que le souvenir de Bichat s'efface jamais de la mémoire des hommes. Son nom, associé pour toujours aux progrès de la science qu'ils ont le plus d'intérêt à cultiver, sera répété d'âge en âge avec ceux des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité.

Habitans de Thoirette! le berceau de Bichat rend à jamais célèbre votre vallée. Nos compatriotes viendront souvent la visiter, et l'étranger lui-même n'at-

tend pour y porter ses pas, que l'achèvement des travaux qui doivent vous donner des communications plus faciles avec l'intérieur de la France : mais l'administration s'en occupe et vous les obtiendrez un jour (1). Alors le voyageur disposé à franchir le Jura, voudra le traverser par la route pittoresque qui, de Genève à Thoirette, présente tant de choses remarquables, et qui, après avoir offert à l'observateur l'étonnant spectacle de la perte du Rhône et du cours souterrain de la Valserine, le conduit de vallons en vallons jusqu'aux ruines du temple d'Izernore (2),

(1) Cet espoir s'est déjà réalisé, et depuis le premier avril, la diligence de Paris à Genève passe, tous les deux jours, par Lons-le-Saunier, Thoirette et Nantua.

(2) Izernore était une ville du temps des Séquanais et des Romains elle existait encore sous les premiers rois Bourguignons, puisqu'elle avait un évêque, et qu'on y battait monnaie. Située dans une belle plaine environnée de montagnes, et traversée par une rivière, on peut en reconnaître, encore aujourd'hui, l'emplacement ancien ; la terre y recèle beaucoup de traces d'édifices et de souterrains. Sur la partie la plus élevée, trois colonnes d'un temple que l'on croit avoir été consacré à Mars, sont encore debout, et s'aperçoivent depuis la grande route. On a découvert, près du temple, des bains très bien conservés et décorés de marbre blanc, des ustensiles de fer et de bronze, des vases antiques, un grand nombre de médailles, et même des pierres gravées et des statues.

Tout ce qui concerne cette ancienne cité a été recueilli avec détail par M. Riboud, dans un mémoire imprimé à Bourg, en 1803, et M. Chapuis a décrit beaucoup de médailles et d'autres objets qu'on y a trouvés.

Les villages voisins d'Izernore tels que Périgna, Lilia, Groisia, etc. ont aussi présenté souvent des objets d'antiquité très remarquables. On en trouve dans tout le Bugey, notamment à Oyonnax, Laleyria, Bellegarde, Dortan, Cerdon et Bouvens.

lui fait passer l'Ain sur un pont de fer élégamment suspendu, et lui réserve une dernière et plus douce émotion à l'aspect de la maison natale de l'immortel Bichat.

Après ces discours qui ont fait une impression profonde sur l'assemblée, on a présenté, selon l'usage, une truelle à M. le Préfet qui, en sa qualité de président honoraire de la Société d'Émulation, a scellé le marbre consécrateur, et a passé ensuite la truelle aux autres membres de la Société qui ont pris part aussi à l'opération du scellement.

Ainsi s'est terminée la cérémonie de Thoirette qui laissera de longs souvenirs sur les deux rives de l'Ain, et dont les nombreux témoins se sont retirés dans un recueillement religieux, et pénétrés de la plus vive émotion.

Après la lecture du compte rendu, M. Houry a fait, au nom d'une commission, le rapport suivant sur la statistique du canton de Clairvaux :

MESSIEURS,

Vous nous avez chargés, MM. Quilhet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Laumier, bibliothécaire, et moi, de vous faire un rapport sur un mé-

moire de notre confrère Pyot, docteur en médecine, ayant pour titre *Recherches historiques et statistiques sur la ville de Clairvaux.* Avant d'analyser cet ouvrage, commençons par remercier notre confrère d'avoir, le premier parmi nous, ouvert une carrière si utile, celle de l'histoire de nos petites villes, espèce de biographie du séjour de nos pères, qui n'est point sans intérêt pour les contemporains, puisque l'histoire de ces vieilles bourgades se lie à l'histoire de la province comme celle de la Franche-Comté se lie à l'histoire de France. Cet exemple, donné par M. Pyot, sera, nous n'en doutons pas, imité, et nous verrons des recherches semblables sur les villes de St.-Amour, de Moirans, d'Arinthod, de Chaussin, de Cousance, et même sur nos plus grandes cités, d'autres écrivains plus hardis oseront peut-être embrasser l'histoire du Jura.

La division de l'ouvrage est dans le titre. Nous allons d'abord analyser la partie historique.

L'auteur démontre l'antiquité de la ville de Clairvaux, par les conservations druidiques, par des médailles gauloises de tous les âges, par les tombeaux et les allégories pieuses dont les païens embellissaient la mort. La description détaillée de ces objets mérite de faire le sujet d'une note intéressante où l'on discuterait la valeur des preuves. Si la ville de Clairvaux est antérieure à la domination des Romains, son nom de *clara vallis* clair vallon est emprunté à la langue de ces maîtres du monde, à ce titre elle

est plutôt une ville romaine qu'une ville gauloise, et son ancien nom est tombé dans *l'oubli*.

Le Jura était peu habité lorsque Jules César vint conquérir les Gaules. C'était un pays presque sans chemins, *pené invia*. Aussi notre confrère combat victorieusement l'existence de la ville d'Antre, située dans un pays qui, malgré les progrès de l'agriculture, suffit à peine à la subsistance du petit nombre d'habitans des deux Villars. Une colonie ou une station militaire ont pu seules se fixer auprès du lac. Près de là passait une route qui venait de Nantua, traversant les communes de Meussia, Champsigna, Clairvaux, Charcier, Pont-du-Navoy, Montrond, et venait aboutir à Salins. On en trouve encore des vestiges accompagnés de tombeaux *tumuli*, et de quelques restes de constructions romaines. Champsigna fut, selon l'historien Chevalier, le théâtre d'une bataille très meurtrière, où Vercingétorix fut vaincu par César. L'aile droite de son armée s'étendait sur le territoire de Clairvaux.

Les petites villes ne jouent pas un rôle assez important pour que l'histoire s'occupe de leur accroissement ou de leur décadence. Aussi elle garde le silence sur Clairvaux, pendant que la Séquanie appartient aux Romains, ou qu'elle fait partie du royaume des Bourguignons, qu'elle a ses comtes et dépend de la France ou de l'Espagne. L'auteur décrit la topographie de Clairvaux, l'aspect général des montagnes, les sites variés que présentent les bords

de l'Ain, les nombreux villages qui sont échelonnés sur les flancs du vallon. La situation de la ville, au confluent de la rivière de Drouvenant et du ruisseau des lacs. Elle fut fortifiée de temps immémorial ; il ne reste plus que quelques portions de muraille. On voit encore surgir intacte une des tours qui défendaient le château entouré de fossés. Elle sert aujourd'hui de geôle. Ce ne fut que sous les comtes palatins qu'il fut mis dans un état de défense respectable contre les invasions des ennemis des comtes de Bourgogne. Des incursions fréquentes avaient lieu de la part des Français, des Suisses et des Allemands sur les terres de la maison de Châlon qui possédait toutes les montagnes du Jura inférieur. Othon IV ou V, dit Othenin, comte de Bourgogne, passa en Italie en 1282, et, pour venger les Français massacrés à la sanglante journée des Vêpres Siciliennes, Pierre de Beauffremont l'accompagna. Pierre de Beauffremont, son petit-fils, fut le premier de cette famille qui succéda à la maison de Châlon, dans la baronnie de Clairvaux ; il mourut, regretté de la province, en 1490, sous le règne de Charles VIII, roi de France, reconnu pour souverain de la Franche-Comté. La dépouille mortelle du baron fut déposée dans l'église des Petits-Carmes.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la généalogie des barons de Clairvaux et dans les courtes notices qu'il nous donne des châteaux-forts du val d'Ain. Mirebel, Châtillon, Binans, Beauregard ; que de

malheurs assaillirent la province pendant plus d'un siècle et demi qu'elle fut sous la domination de l'Espagne ; que de guerres elle eut à soutenir contre la France, pour des motifs qui lui étaient étrangers. M. Pyot décrit à cette occasion les campagnes du marquis de Pont, celle d'Henri IV, la guerre de Louis XIII, en 1636, qui fut suivie de la peste, de la famine et d'une dépopulation sans exemple. D'excellens chefs de partisans défendirent vaillamment les montagnes. Le château de Crillat fut mis en sûreté, mais Clairvaux moins heureux, reçut l'ennemi, subit sa loi sans opposer une résistance inutile : les Français étaient d'ailleurs secondés par les Suédois. Une partie des habitans fugitifs, se retiraient avec leur bétail et leurs provisions dans les forêts.

Sous Louis XIV, en 1654, la ville de Clairvaux fit fortifier la *grande cave*, grotte située dans le vallon de la Frânée. La dernière guerre causa un tel bouleversement qu'il est rare de retrouver dans les communes et surtout dans les petites villes, des titres antérieurs à cette époque. La population fut réduite à deux cents habitans. Clairvaux se repeupla d'individus qui descendirent des montagnes, et furent reçus, en payant un droit d'*habitantage* de douze à vingt-quatre livres ; il est vrai qu'alors le vin vieux valait deux sols six deniers la pinte ; le pain blanc un sol six deniers la livre et le bœuf deux sols. La mésintelligence qui s'éleva entre les nouveaux et les anciens habitans, dans le choix des

magistrats, obligea l'intendant de la province à les nommer d'office.

Le grand bailli, Pierre de Beauffremont, était baron de Clairvaux, lorsque Louis XIV fit la conquête de la province, en 1674 : on l'accuse d'avoir servi ce prince quelques jours trop tôt ; les officiers de Charles II, roi d'Espagne, confisquèrent ses terres, mirent le feu au chef-lieu de sa baronnie, comme si les habitans de Clairvaux devaient répondre de la félonie de leurs seigneurs ou plutôt de l'impuissance du roi d'Espagne à résister de si loin au grand roi, impuissance prévue par tous les seigneurs sensés de cette époque.

Clairvaux, depuis la conquête jusqu'à la révolution de 1789, ne présente aucun événement remarquable, mais alors, comme toutes les villes de la province, elle réclama la réforme des abus : des dégats furent commis dans l'hiver de 89 à 90, dans les bois du prince de Beauffremont. A cette même époque, la fausse nouvelle de prétendus brigands qui venaient de toutes parts ravager le pays, fit avancer spontanément les milices bourgeoises qui prirent bientôt après le nom de garde nationale ; alors les désordres, les dilapidations cessèrent ; lors de l'organisation des légions cantonnales, celle dont Clairvaux était le lieu central se composait de douze cent quarante-deux hommes tirés des campagnes de plus de vingt communes; en 1792, quand la France commença cette guerre qui devait durer le quart

d'un siècle, quand l'enthousiasme appelait sous les armes les citoyens à former notre armée nationale, Clairvaux envoya sur le Rhin deux cents volontaires; si l'on ajoute à cet élan patriotique les dons qui s'élevèrent à plus de trois mille francs en numéraire, l'on ne sera point étonné que l'assemblée nationale ait décrété que Clairvaux avait bien mérité de la patrie. Notre confrère termine la partie historique de son mémoire, en citant les noms de plusieurs contemporains originaires de Clairvaux, qui ont rendu et qui rendent encore des services signalés à la patrie, soit dans l'administration, soit aux armées, soit dans la magistrature.

La seconde partie de ce mémoire est consacrée à la statistique. M. Pyot ne s'est point astreint aux programmes, ni aux divisions suivies par les hommes spéciaux qui s'occupent de cette branche utile de l'économie politique dont elle est la base. Nous suivrons la marche de l'auteur, mais il nous sera bien difficile de ne pas omettre des faits importans, par l'obligation qui nous est imposée d'être courts, dans une séance solennelle. *L'instruction* publique a toujours été proportionnée aux besoins des habitans. De temps immémorial, un maître a été chargé de l'enseignement primaire, et même de professer les élémens de la langue latine. Aujourd'hui Clairvaux possède une école primaire où l'on applique avec le plus grand succès la méthode de l'enseignement mutuel.

On s'occupe actuellement du choix d'une institutrice pour les jeunes filles, et bientôt cent soixante élèves des deux sexes fréquenteront ces deux écoles publiques.

L'*église paroissiale* est ancienne ; elle contient des fragmens d'architecture du moyen âge. Elle a subi de grandes détériorations par les incendies de 1636 et de 1753. Le clocher a la forme d'un dôme à six faces ; il est couvert d'une tuile vernie que l'on ne fabrique plus et que l'on fabriquait à la Frasnée ; l'intérieur est orné de cinq tableaux copiés de David et de Vien ; ils sont dus à la générosité d'un brave général. Un de ces tableaux, S.te-Clotilde, copié par Vendel, est déposé au musée de la Société d'Émulation du Jura. L'ancienne chapelle du château existe encore; elle est un objet de vénération pour les fidèles. Quant au couvent des Carmes, fondé au commencement du quatorzième siècle, il a subi le sort des établissemens de ce genre. Le propriétaire actuel, en creusant une cave, a trouvé, sous le chœur de l'église, les tombeaux des seigneurs de Clairvaux.

La *promenade de Clairvaux,* appelée le parterre, était autrefois propriété des barons ; elle appartient à la ville : des frènes, des tilleuls prodigieux et des plantations modernes et régulières en font une des plus belles promenades du département.

En 1753, le feu fut mis à la ville onze fois, à des jours différens, en moins de cinq mois, par quatre scélérats qui furent roués vifs à Besançon, puis brû-

lés sur la place publique de Clairvaux, théâtre de leurs crimes. Ce déplorable événement aurait pu profiter à l'alignement des rues, mais en présence du malheur, l'autorité est impuissante pour faire le bien.

Mais si l'intérieur de la ville est mal percé, les communications sont ouvertes et s'ouvrent de toutes parts entre Clairvaux et les villes voisines; c'est dans le dix-huitième siècle que des routes remplacèrent des chemins où un cheval avait bien de la peine à traîner trois quintaux. Ces routes étaient déjà tracées, lorsque Cassini fit lever, par ses ingénieurs, la carte de la France, que l'ingénieur Queret et le père Crysologue ont réduite, pour confectionner leurs cartes de la province; mais ces routes ont subi des rectifications et des améliorations importantes; Clairvaux, Crillat et St.-Maurice commencent aujourd'hui des travaux pour gagner St.-Pierre en Grand-Vaux, par une pente plus douce. Un autre projet non moins utile, c'est la communication entre Moirans et Champagnole par Clairvaux. C'est une mesure qui deviendra générale, que celle de la communication entre eux de tous les chefs-lieux de justice de paix par une route cantonale.

Il est temps, avec l'auteur, de nous occuper de la population, du commerce et de l'industrie. Le recensement fait sous Louis XIV donne cinq cents ames à la ville de Clairvaux. En 1715, le nombre des habitans s'élevait à six cents, et l'on en compte au-

jourd'hui treize cents; la variation des naissances est de quarante à cinquante sur un nombre égal de décès ; on attribue l'augmentation de la population au commerce, à l'industrie, à la vaccine; il aurait pu ajouter à la facilité des communications et à la division des propriétés. Le nombre des cultivateurs s'est élevé de cinquante-sept à quatre-vingts, celui des industriels de quatre-vingt-quinze à cent cinquante-huit, et ceux des rentiers s'est abaissé de vingt-deux à dix-neuf. De l'année 1789 à 1833 on trouve, à Clairvaux, des ouvriers en bois, fer, pierre, cuirs, laines, fil, couture, papiers, teintures, des marchands en tout genre. Nous citerons un établissement industriel très important, celui des forges de Clairvaux, composé d'un haut fourneau, de plusieurs feux d'affinerie, de laminoirs, de plusieurs martinets, d'une clouterie mécanique à froid qui seule occupe journellement cent personnes des deux sexes, et dont les produits s'exportent en Amérique. Sans les forges de Clairvaux, ce pays où règnent l'aisance et le bien-être, serait misérable, les bois sans valeur, la population sans travail, et les impôts difficiles à recouvrer.

La Société d'Émulation du Jura a accordé une médaille d'encouragement à un fabricant d'étoffes en soie qui promet de naturaliser, à Clairvaux, ce genre d'industrie; enfin une papeterie naissante, une tuilerie destinée à éloigner une des causes principales d'incendie et dont les produits remplaceront

les *tavaillons*, seront les complémens de l'industrie de la ville.

Des foires, au nombre de six chaque année, des marchés très fréquentés, qui ont lieu tous les vendredis, et où les montagnards viennent faire leurs provisions de toute espèce, ont déterminé la ville de Clairvaux à construire une très belle halle qui contribuera à l'arrivage et au dépôt des grains. Les bois de charpente et les planches sont aussi un objet important de commerce; ils sont transportés à Lyon par l'Ain et par le Rhône.

Passons avec notre confrère à l'agriculture. Le sol de Clairvaux est élevé d'environ cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer; la température est fraîche, humide et variable. On y cultive le froment, l'orge, l'avoine, le maïs, la pomme-de-terre et les légumineuses; il y a des prés naturels et artificiels, l'esparcette ou sainfoin forme la base des derniers. La division des propriétés a triplé leur valeur; on paie cinq mille francs d'impôts, et la fabrication des fromages suffit à l'acquittement de cette dette sacrée.

Le bétail est trop nombreux, les bœufs sont petits, maigres et de peu d'apparence; les vaches, mal nourries par un faux calcul, donnent peu de lait; une économie mieux entendue, c'est l'usage des bœufs à collier pour remplacer les chevaux de trait dans l'exploitation des forêts. En 1770, une épizootie considérable vida les étables de Clairvaux:

elle donne lieu à M. Pyot de proposer des mesures sanitaires applicables à tous les pays, et dont la principale consiste à charger un vétérinaire éclairé de rester sur les lieux pendant toute la durée de la maladie et de s'y livrer à de continuelles autopsies, et à des expériences thérapeutiques.

Le territoire de Clairvaux est très boisé, la ville seule possède deux cents hectares de bois qui produisent annuellement douze à quinze mille francs; les coupes sont distribuées ou vendues à bas prix aux habitans; on coupe aujourd'hui le quart de réserve pour subvenir aux frais de construction des halles.

Les animaux, les plantes et les minéraux sont ceux qu'on rencontre sur le premier plateau du Jura. Les roches sont calcaires et schisteuses, elles appartiennent au terrain secondaire; on y trouve des galets, des pondiagues; et en pétrification, des gryphites, des ammonites, des belemnites, des ostracites et des entroques : le territoire au levant de Clairvaux contient quelques couches de marbre blanc veiné de rouge. La surface présente quelquefois des fragmens de quartz et de silex. La grotte de la grande cave a des stalactites; enfin on exploite des carrières de pierres calcaires, grises, coquillières, d'un grain assez fin, et des pierres jaunes plus ou moins compactes; les eaux d'égine, qui tiennent du carbonate de chaux en dissolution, sont vives, légères et salubres.

A Clairvaux, les hommes comme les femmes, sont d'une taille moyenne, leur conformation est régulière, leur teint vif et animé annonce la santé; les cheveux châtains dominent; le développement est lent. La durée de la vie humaine, dans les classes laborieuses, est de soixante-six à septante ans; la jeunesse a de la gaieté; depuis quelque temps elle est grave et soucieuse, elle sait combien les moyens d'existence sont aujourd'hui disputés dans tous les états. Les jeunes filles ont un timbre de voix agréable; elles retiennent facilement les airs, même de nos chants modernes. Nous n'entrerons pas dans les détails qui concernent la nourriture de la classe ouvrière, devenue plus saine, ainsi que leurs habitations. Les costumes du temps de la conquête ont disparu pour faire place aux modes françaises; les jeunes filles sont recherchées dans leur toilette; tout le monde y parle français; les paysans entre eux emploient souvent le patois montagnard. Notre collègue ferait bien de nous en donner un exemple d'une étendue convenable, tel que la parabole de l'enfant prodigue. Il est bon de conserver, comme des ruines précieuses, ces restes corrompus de la langue de nos aïeux.

Ce mémoire est terminé par un examen détaillé des maladies auxquelles sont sujets dans tous les âges de la vie les habitans de Clairvaux. Comme médecin, M. Pyot attribue la plus grande partie des maux physiques, au système lymphatique qui do-

mine dans la constitution du pays. Nous ne pouvons nous permettre d'analyser un sujet aussi étranger à nos connaissances et qui doit être aussi bien traité que tout ce qui précède. Le style de cet ouvrage est ce qu'il doit être; nous avons souvent emprunté les expressions de notre savant confrère.

Nous terminerons, Messieurs, cette analyse, en vous proposant de voter des remerciemens à M. Pyot au nom de la Société, pour nous avoir fait part d'un travail aussi intéressant qui aura sans doute des imitateurs.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par la Société.

M. Quilhet fils a fait lecture du mémoire suivant, contenant l'exposé d'un système général de chemin de fer, et en particulier sur une communication de ce genre entre Lons-le-Saunier et Châlon-sur-Saône.

MESSIEURS,

A mesure que les peuples marchent vers la civilisation, que l'instruction se répand dans les masses, il est du devoir de tout gouvernement libre de rechercher tout ce qui peut contribuer au bien-être général ; s'il est une chose qui doive favoriser ce résultat, c'est sans contredit la multiplicité et la facilité des communications; on pourrait en quelque sorte dire qu'à ces signes on reconnaît quel est le

gouvernement qui régit le pays. Il faut l'avouer, nos voisins d'outre-mer ont compris, plutôt que nous, cette vérité; voyez ces immenses ramifications de routes, de canaux, de chemins de fer; mais aussi à quel point chez eux sont parvenus les perfectionnemens dans toutes les industries. Espérons que nous n'aurons pas long-temps à leur envier cette supériorité; sous un prince, ami de son pays et qui veut le développement de toutes les libertés, la France touche à une ère de prospérité dont la douce influence se fait déjà partout sentir.

Peut-être devons-nous nous féliciter de ce que les canaux n'ont pas été plus multipliés, puisque aujourd'hui il existe un mode de communication plus rapide, plus sûr et plus économique, et que les capitaux qu'on aurait enfoui dans leur construction, trouveront un emploi plus avantageux, en décuplant le mouvement commercial.

La supériorité des chemins de fer sur les canaux n'est plus mise aujourd'hui en doute, depuis qu'on a vu s'établir en Angleterre, celui de Liverpool à Manchester, villes unies déjà par deux canaux de navigation, et malgré que la dépense de ce chemin ait été excessive, vu le luxe de sa construction et les difficultés qu'elle a rencontrées, son succès est assuré. En France nous avons celui de St.-Etienne à Lyon, qui est sur environ un tiers de sa longueur, parallèle au canal de Givors. Ainsi se trouve résolue sans réplique, cette question long-temps débattue

par les antagonistes de ce système : que les chemins de fer ne pouvaient servir que de débouchés aux usines et aux exploitations, pour atteindre une voie navigable. Nous dirons au contraire que les chemins de fer sont destinés à offrir au commerce général une voie plus avantageuse que toutes celles dont il a joui jusqu'à ce jour.

Permettez-moi, Messieurs, de vous faire en peu de mots l'historique des chemins de fer.

Depuis longues années, dans l'intérieur des mines de Silésie, de France et d'Angleterre on faisait usage, pour faciliter le transport des minérais, du gîte au bas du puits d'extraction, de petits chariots ou traîneaux mus à bras d'hommes, roulant sur deux lignes de madriers parallèles, fixés au sol des galeries (cet usage existe encore dans plusieurs mines de houille que nous avons visitées). Plus tard on a recouvert ces solives de lames de fer, et ce n'est qu'en 1776, qu'on a remplacé entièrement le bois par des barres de fonte et de fer : quoique la dépense première fûtplus considérable, elle a été bien compensée par une plus longue durée et un roulage plus facile.

Les minérais, arrivés au jour, étaient conduits par voiture jusqu'aux canaux et rivières navigables pour y être embarqués : bientôt on appliqua au jour le système de chemins qui existait dans l'intérieur des mines. On y trouva d'autant plus d'avantage que souvent, la distance étant courte et les solives posées

sur une route assez en pente, les chariots descendaient jusqu'au lieu d'embarcation par leur propre poids, qui servait en outre à faire remonter les chariots vides. C'est de là que datent les plans inclinés, dits automoteurs (self acting planes) adaptés à un grand nombre de chemins de fer et même à quelques canaux. Cependant, on assure que les plans inclinés dans les canaux étaient depuis long-temps en usage en Chine, mais ce n'est qu'en 1788 qu'ils furent introduits en Angleterre.

Tels furent les premiers chemins à ornières. Le premier de ce genre date de 1680, dans le voisinage de Newcastle, il était tout en bois, on en voit encore de cette espèce sur les bords de la rivière de la Tyne, mais, généralement, le fer a été substitué au bois. Le système des premiers chemins successivement perfectionné est celui adopté aujourd'hui ; on les appelle *edge-rails*, c'est-à-dire à ornières saillantes. Chaque voie de chemin de fer de cette espèce se compose de deux lignes parallèles de barres de fer fondu ou de fer malléable laminé ; chaque barre ou rail varie de trois à quinze pieds de longueur, elle a à peu près la forme d'un T ; la partie supérieure plus large est destinée à recevoir la roue des chariots, la partie inférieure est supportée de distance en distance, souvent de trois en trois pieds, par un siège (chair) ou coussinet en fonte, lequel est fixé sur un bloc ou dé en pierre, ou sur une traverse en bois, l'un ou l'autre enterré dans la route. Les roues

des chariots sont en fonte et ont une largeur de jante plus grande que le dessus des *Rails*, les jantes portent du côté intérieur un renflement ou rebord qui empêche le chariot de pouvoir sortir de dessus les barres du chemin de fer. Telle est l'idée la plus succincte que nous puissions vous donner d'un chemin de fer le plus perfectionné, et tel que ceux de Manchester à Liverpool et de St.-Etienne à Lyon. Nous remarquerons aussi que c'est par l'établissement de ces deux chemins qu'on a reconnu la supériorité du fer malléable sur la fonte pour cet usage.

Il existe un autre genre de chemins, dit *tram-roads* ou à ornières plates, il y en a un grand nombre dans le pays de Galles. Ici, les bandes sont toujours en fonte, minces et larges, posées à plat et ayant d'un côté un épaulement ; les roues des chariots sont terminées à la circonférence, comme les roues ordinaires, par des jantes plates, et ne peuvent quitter les *rails* qui forment en quelque sorte une vraie ornière ; mais la boue et la poussière s'y logent facilement, de là frottement considérable, aussi c'est ce qui a fait adopter et perfectionner le premier système pour les chemins permanens ; nous observerons qu'on pourrait souvent trouver l'application temporaire des chemins dits *tram-roads*, lorsqu'on a à exécuter de grands terrassemens et des transports de déblaiement considérables. L'établissement d'une voie en madriers recouverts d'une plate-bande de fer sur lesquels on ferait rouler les voitures ordinaires

apporterait une économie notable dans ces travaux, car un cheval mènerait ainsi dix fois ce qu'il traîne sur une route empierrée.

L'Angleterre possède déjà plus de trois cents milles, mesure anglaise, ou plus de cent vingt lieues de quatre kilomètres, en chemins de fer, et depuis la réussite du chemin de Liverpool, établi pour le transport des voyageurs et des marchandises et denrées de toute espèce, de nouvelles compagnies se sont formées pour en construire dans le même but. Les principaux chemins de fer exécutés jusqu'ici en France ont eu pour but de donner un débouché aux riches bassins houillers de St.-Étienne et de Rive-de-Gier, aussi présentent-ils de fortes pentes et des plans inclinés sur lesquels les convois chargés de houille peuvent descendre sans moteur vers la Loire et vers le Rhône.

Ce qui est un avantage, quand il s'agit d'offrir une exportation facile à un centre de produits quelconque, devient un obstacle, quand on veut faire servir également la communication au transport des voyageurs et des marchandises dans les deux directions, et cependant, malgré cet inconvénient, le chemin de fer de St.-Étienne à Lyon compte chaque jour de trois à quatre cents voyageurs. La rapidité dans les transports n'est pas un des moindres ressorts vitaux des chemins de fer. Considérés comme devant servir de grandes communications commerciales, ils ne doivent présenter que des pentes in-

sensibles; par conséquent, leur tracé se trouve indiqué par les bassins des fleuves, des rivières et de leurs affluens et l'on ne doit s'approcher des montagnes que lorsqu'on est forcé de franchir une chaîne pour passer d'un bassin dans un autre.

En France, on a compris enfin quels résultats immenses l'on devait attendre de ce nouveau genre de communications; des compagnies se sont formées, des soumissions ont été présentées au gouvernement pour construire des chemins de fer, de Paris au Hâvre, à Orléans, à Roanne, à Lyon; de Lyon à Marseille, et de Nantes à Strasbourg. Le gouvernement a senti qu'il importait de peser et d'examiner mûrement des entreprises dont l'influence pouvait être si grande sur la prospérité du pays; aussi, dans la vue d'éclairer les compagnies, a-t-il proposé et les chambres ont adopté un vote de cinq cent mille francs, destinés à étudier les projets de ces différentes directions. Déjà les ingénieurs ont mis la main à l'œuvre, espérons que bientôt nous verrons commencer ces entreprises gigantesques et surprenantes.

Avant d'aller plus loin, nous parlerons des essais qui ont été tentés en Angleterre pour appliquer les voitures à vapeur aux routes ordinaires. Il est important de faire connaître l'état de la question, car on a paru craindre que si cela réussissait, les chemins de fer ne devinssent inutiles. Une enquête a eu lieu sur tous ces essais, d'où il résulte que les

voitures à vapeur peuvent être employées sur les routes ordinaires et même avec une vîtesse assez considérable, mais il faut que les routes soient en bon état; les rechargemens ont été un obstacle qui n'a pas été surmonté, et l'on regarde comme très problématique la possibilité de faire marcher ces voitures sur les rampes couvertes de glace et de verglas, ainsi que sur les routes nouvelles, rechargées ou mal entretenues, et l'on éprouve la plus grande difficulté à construire des chaudières capables de résister long-temps à l'ébranlement continuel auquel elles sont soumises. Il n'est pas inutile de rapporter l'opinion de M. Gurney lui-même, ingénieur mécanicien, auteur des essais les plus remarquables, qui pense que l'emploi des chevaux sera plus économique que celui de la vapeur, tant que la vîtesse sera au-dessous de trois milles ou quatre mille huit cents mètres à l'heure. Quel serait le commerçant qui, pour le plaisir de faire transporter ses marchandises par la vapeur, voudrait payer plus cher que par le roulage ordinaire. On voit donc, que, quand même on parviendrait à perfectionner ce système, il ne pourrait entrer en concurrence avec les chemins de fer qui assurent, outre la vîtesse, économie dans les transports; d'ailleurs, les rapports qui existent entre la force du tirage et le poids transporté en sont une preuve irrécusable; sur un chemin de fer, le rapport est de 1 à 240 et sur une route ordinaire il est de 1 à 16.

Depuis que nous avons écrit ces lignes, le parlement d'Angleterre a approuvé et autorisé la construction d'un chemin de fer de Londres à Birmingham, sur quarante-quatre lieues de longueur. On a déjà mis la main à l'œuvre et on s'occupe du projet de le prolonger jusqu'à Liverpool.

L'emploi de la vapeur, dans les machines locomotives sur les chemins de fer, avec les perfectionnemens rapides qui se succèdent, doit produire une révolution dans les transports. Une vîtesse de quarante mille mètres ou dix lieues à l'heure, telle qu'elle est imprimée aux convois sur le chemin de Liverpool, suffit pour montrer qu'il n'existera plus de distances! le Nord touchera le Midi! l'Est touchera l'Ouest! combien n'arrive-t-il pas souvent qu'une province souffre par la pénurie des récoltes, tandis qu'une autre est dans l'abondance ; au moyen d'un écoulement rapide et économique, cet état de choses ne pourra plus arriver. D'un bout à l'autre de la France, il s'établira un échange continuel des denrées des différens pays, et l'équilibre qui en résultera, sera un bienfait véritable pour ceux qui produiront trop, comme pour ceux qui ne produiront pas assez.

Quant au commerce, on peut dire que la cherté des transports est un des élémens les plus onéreux et qui entravent le plus le développement de toutes les industries. Des établissemens existent sur le lieu des matières premières mais alors ils sont éloignés

des centres de consommation; d'autres se sont placés près des lieux de consommation, mais il leur faut faire venir les matières premières; d'autres enfin qui emploient plusieurs matières dans leur fabrication, se trouvent à la fois loin de ces matières et des lieux de consommation. De cet état le fabricant et le consommateur doivent souffrir, ce n'est qu'au moyen d'un système général de chemins de fer qu'on peut y apporter remède, puisqu'on sera sûr d'accroître la consommation, et par suite, la fabrication, car, à mesure que l'instruction et l'aisance se propagent dans toutes les classes de la société, il se crée sans cesse de nouveaux besoins auxquels il faut pouvoir satisfaire.

Quel est le négociant ou le curieux qui n'entreprendra pas un voyage, quand le trajet de Paris à Lyon pourra être fait en un jour, sans fatigue et à peu de frais? quand le voyage de Londres à Naples par les paquebots à vapeur et le chemin de fer du Hâvre à Marseille pourrait se faire dans six ou huit jours? le parisien pourrait aller faire une promenade à Alger, comme il va à St.-Cloud ou à Montmorency! cette idée qui peut paraître futile au premier abord, prouve, en y réfléchissant, à quel point la facilité et la promptitude dans les communications peut accroître indéfiniment le nombre des voyageurs, et être une source inouie de revenus pour les compagnies concessionnaires de ces grandes lignes de chemins de fer, qui déjà seraient amplement dé-

dommagées par le transport des marchandises et denrées de toute espèce.

Je n'ajouterai plus qu'un mot pour faire sentir toute l'importance de la rapidité dans les transports; le gouvernement pourrait imposer, comme charge, aux compagnies concessionnaires le transport des troupes à un tarif très bas, quels avantages n'y trouverait-il pas pour la défense du pays! quand on songe qu'une armée de vingt mille hommes d'infanterie, de cinquante mille de cavalerie et soixante pièces de eanon pourrait être transportée en trois jours d'un bout à l'autre de la France! cela ne pourrait-il pas amener une réduction notable dans l'armée et par suite diminution des dépenses de l'état.

Nous sommes intimément persuadés que dans vingt ans la France sera couverte d'un réseau de chemins de fer. Et s'il est encore quelques esprits étroits qui ne comprennent pas l'importance d'une pareille communication pour leur pays et même qui la redoutent, espérons qu'ils seront bientôt convaincus de leur erreur! vous rendez, disent-ils, l'arrivage des denrées et produits étrangers plus facile, vous augmentez la concurrence et par conséquent vous diminuez la valeur de nos produits! mais cela n'augmente-t-il pas proportionnellement le rayon de la consommation de ces mêmes produits, et si ces produits sont supérieurs, l'avantage n'est-il pas pour eux? en outre comptent-ils pour rien l'accroissement de valeur de toutes les propriétés, qui en est la

suite? c'est au point que des départemens ont émis le vœu que, s'il ne se présentait pas des compagnies pour construire toutes les lignes, les départemens traversés fussent autorisés à s'imposer extraordinairement pour faire face à la dépense de ces constructions.

La principale ligne, celle qui doit être exécutée la première, est celle de Dieppe ou du Hâvre à Marseille par Paris et Lyon. Elle unirait l'Océan à la Méditerranée et servirait en outre de transit au commerce de l'Angleterre avec le Levant, préférant cette voie aux dangers de contourner l'Espagne.

La deuxième ligne irait de Nantes à Strasbourg, joignant l'Océan au Rhin.

Une autre ligne faisant suite aux chemins déjà établis entre Lyon, St.-Étienne et Roanne, et descendant la Loire, viendrait croiser celle de Nantes à Strasbourg, et mettre en communication Marseille et Lyon avec Nantes. Les mêmes chemins pourront aussi servir en partie à la communication entre Lyon et Bordeaux et entre Paris et Bordeaux.

Les relations d'intérêt et d'amitié qui unissent la France et la Belgique feront établir une ligne de Paris à Anvers par Bruxelles. Le gouvernement de Belgique vient de décréter les fonds pour l'exécution d'un certain nombre de lignes de chemins de fer, entre autres celle d'Anvers jusqu'à la frontière de France.

Nous ne vous parlerons point de toutes les lignes secondaires qui viendraient réunir ces lignes princi-

pales et de la multitude des embranchemens partant de chaque département non traversé : tous voudront participer autant que possible à la prospérité qu'apportera avec lui le passage de ces grandes communications.

Après vous avoir offert le tableau des principaux chemins de fer et des avantages que la France en retirera, laissez-moi, Messieurs, attirer votre attention sur un embranchement d'un intérêt majeur pour notre département.

En 1828, étant chargé de la direction des travaux d'une partie du chemin de fer de St.-Étienne à Lyon, je vis bientôt l'importance que devait obtenir sous peu d'années ce genre de communication. Je savais qu'un canal avait été décrété depuis longues années pour donner un débouché aux produits tant du sol que de l'industrie du Jura, mais que le manque d'eau et la dépense avaient été un obstacle à son établissement, quoique un grand nombre d'intérêts l'eussent réclamé à plusieurs reprises. Après en avoir conféré avec mon père qui avait été chargé de renouveler les études du canal, nous nous décidâmes à proposer un chemin de fer pour le suppléer, voulant faire jouir notre pays adoptif des avantages que nous avions reconnus dans ce nouveau mode de communication.

Le sol des environs de Lons-le-Saunier recèle des richesses minérales immenses, le sel gemme, le gypse, des carrières de pierre susceptibles d'une

exploitation indéfinie, et même des marbres. Le Jura possède en outre des bois de construction, il produit des fers, des fromages, des vins, des cuirs, etc. Tous ces objets pouvaient seuls suffire à alimenter un chemin de fer établi comme débouché d'exploitation, car tel était le but du chemin proposé entre Lons-le-Saunier et Louhans et il était atteint, puisqu'à Louhans on était sur un affluent navigable de la Saône.

Pendant que nous nous occupions à former une compagnie pour la construction de ce chemin, nous apprîmes que ce genre de communication avait été compris et que des compagnies proposaient d'exécuter les grandes lignes du Hâvre à Paris, de Paris à Lyon et de Lyon à Marseille. La ligne de Paris à Lyon devant descendre le bassin de la Saône, dès lors notre projet a grandi, son importance a doublé, et nous n'avons pas hésité à proposer de prolonger notre embranchement jusqu'à la rencontre de cette grande direction.

Le point à choisir pour le croisement méritait toute notre attention, aussi ce n'est qu'après y avoir mûrement réfléchi que nous nous sommes décidés à diriger le chemin depuis Louhans sur Châlons-sur-Saône.

Le commerce de cette dernière ville s'augmente chaque jour, le port présente une activité que l'on ne peut comparer qu'au temps du blocus continental. Dix bateaux à vapeur faisant le trajet de Seurre

à Lyon viennent chaque jour se réunir à Châlons ; la situation de cette ville sur une rivière navigable et à l'embouchure d'un canal de premier ordre, a accru progressivement son importance.

Son commerce, avec la Suisse et le Jura, déjà très considérable, s'augmentera beaucoup par l'établissement du chemin de fer projeté, qui rendrait Châlons l'entrepôt naturel, pour ces deux pays, d'un grand nombre de marchandises qui y arrivent aujourd'hui par d'autres voies.

Les denrées coloniales, les productions du midi, destinées à la Franche-Comté, l'Alsace et une partie de l'Allemagne sont expédiées de Lyon par la route de Bourg et St.-Amour, ou remontent la Saône.

Les productions de la Lorraine, de la Normandie, de Paris et du Nord, en général destinées à une partie de l'est de la France, au Jura et à la Suisse, sont dirigées sur Dijon ou Gray et de là à Lons-le-Saunier par Dole.

Si le chemin de fer était établi, toutes ces marchandises ne seraient-elles pas envoyées à Châlons, pour le suivre jusqu'à Lons-le-Saunier où toutes les voitures comtoises viendraient prendre leurs chargemens pour ces différens pays ?

On voit que, quand même la grande ligne du chemin de fer du Hâvre ne serait point exécutée, celui de Lons-le-Saunier à Châlons-sur-Saône présenterait d'immenses avantages à une assez grande étendue de pays ; puisqu'il mettrait le Jura en con-

tact immédiat avec un point que sa position actuelle a suffi pour rendre aussi prospère, et qu'il ferait participer notre pays à la richesse de cette position.

Que sera-ce donc, lorsque la grande ligne du Hâvre à Marseille sera construite? alors notre embranchement deviendra la direction principale de Paris et de l'ouest avec la Suisse et l'Italie. Lons-le-Saunier sera l'entrepôt et le point d'arrêt obligé de toutes les marchandises et de l'immense quantité de voyageurs qui suivront cette direction. Quelle source et quel avenir de prospérité pour notre pays! avec un tel débouché, toutes les industries pourront s'établir dans notre ville! un jour Lons-le-Saunier peut devenir une ville manufacturière et industrielle!

Combien nous nous estimerions heureux, si nous pouvions, en éveillant la sollicitude et l'influence des gens de bien, hâter l'accomplissement d'un si prodigieux résultat!

La question de l'amélioration de la race chevaline dans le département du Jura, avait été mise encore une fois au concours par la Société, mais aucun des deux mémoires, qui seulement lui sont parvenus, ne lui ayant paru atteindre le but qu'elle s'était proposé, elle n'a point décerné le prix, mais elle a accordé une mention honorable au mémoire rédigé et envoyé par M. Jeannin, artiste vétérinaire à Arinthod.

Les vers suivans, lus par M. Désiré Monnier, ont terminé la séance.

A M. ALPHONSE DE LAMARTINE,

de retour de l'Asie, au mois d'octobre 1833.

Je ne viens point le consoler
L'ange de la douleur qui s'est fait harmonie;
Qui ne veut que toucher la terre, et s'envoler:
Je sais que le malheur est le prix du génie,
Je ne viens point le consoler.

De ses dons le ciel est avare;
Toute gloire s'acquitte aux mains d'un dieu jaloux:
Orphée en a payé l'éclat dans le Ténare;
Le poète expia le bonheur de l'époux.
De ses dons le ciel est avare.

Le sort, en lui fermant les yeux,
Au chantre d'Ilion (1) vendit la renommée.
C'est trop de voir l'Olympe et de parler en dieux!
Il enivra Milton de la même fumée,
Le sort, en lui fermant les yeux.

Dans les flots amers de Leucate
Le désespoir poussa la muse de Lesbos (2):
Il éteint le génie et le cœur; Nicostrate
Vint plonger à son tour ses funestes flambeaux
Dans les flots amers de Leucate.

L'écho du temple d'Israël
Répète les accords du cinnor (3) prophétique;
Mais le nom de David doit grandir immortel,
Et le cri du sanglot frappe, avec le cantique,
L'écho du temple d'Israël.

(1) Homère.
(2) Sapho.
(3) Nom de la harpe en hébreu.

L'exil avait usé sa chaîne,
Lorsqu'Ovide achevait ses heureux chants d'amour.
L'Homère de Sorrente (1) eut une veille à peine
Pour l'apprêt du triomphe, et n'en n'eut pas le jour;
L'exil avait usé sa chaîne.

Dans la nuit de l'adversité,
Le peintre de l'Enfer (2) rêve loin de Florence;
Et le cygne du Tage (3) à la cour a chanté,
Quand il va dévorer le pain de l'indigence
Dans la nuit de l'adversité.

Au sein de la mère patrie
Rousseau, fier de sa harpe, est-il venu mourir?
Chénier sur l'échafaud la vit-il attendrie?
Et Gilbert trouva-t-il du lait pour se nourrir
Au sein de la mère patrie?

Envers le grand dispensateur
Qui couvre de cyprès la palme du mérite,
Et qui te vend si cher l'encens de la faveur,
Dis-nous, Job de la lyre, étais-tu déjà quitte
Envers le grand dispensateur?

Ce Dieu qui t'aime et qui t'embrâse,
Que ton cœur va toucher jusques au Saint des Saints,
Oh! que révèle-t-il à ta divine extase?
A tes regards d'aiglon voile-t-il ses desseins,
Ce Dieu qui t'aime et qui t'embrâse?

Ne te disait-il pas,
Au tombeau de Cinthie:

(1) Le Tasse.
(2) Le Dante.
(3) Le Camoëns.

« J'agrandis la carrière où l'honneur suit tes pas :
« Mais une fleur choisie
« Qui parfume ta vie
« Tombe demain flétrie
« Sous la faux du trépas (1) ? »

Ne t'avait-il pas dit, au foyer domestique,
« Du palais des beaux arts je t'ouvre le portique (2) ;
« Mais ta mère en ce jour
« Monte au palais antique
« Où l'attend mon amour ? »

Sur la plage étrangère
Où d'un auguste père
Il éprouva la foi,
Plus doux pour Abraham qu'il ne le fut pour toi ;
« Vas, dit-il, vas t'asseoir en ce conseil suprême
« Dont le peuple reçoit ses destins et sa loi (3) ;
« Mais, dès ce moment même,
« Ta fille est toute à moi ! »

Des bords pieux du Nil à la terre natale,
Ta marche triomphale
Ne connaît plus d'écueil ;
Mais, quand de ta demeure
Tu vas franchir le seuil,
La même voix te dit : « Cours avant qu'elle meure...
« Une autre mère est là, qui t'attendait... qui pleure ;
« Elle n'a plus qu'une heure
« Pour descendre au cercueil. »

Non, non, Job, il n'est rien dans l'ame la plus pure,
Dans le plus vaste esprit, dans le plus tendre cœur,

(1) Sujet de la pièce de vers intitulée *Pourquoi suis je triste*, dans les *Harmonies* de M. de Lamartine.

(2) Sa nomination à l'académie française.

(3) Son élection à la chambre des députés.

Dans le luth le plus doux, dans toute la nature,
Rien, rien pour endormir le ver de ta douleur.

Et surtout n'attends pas d'une lyre inconnue
Le son qui sait guérir : Dieu ne m'a pas donné
De relever du sol et de rendre à la nue
L'arbre pyramidal qu'il a déraciné.

Oh ! c'est Lui, c'est le Fort, lui qui, de son tonnerre,
Aux cîmes du Liban, frappant le cèdre altier,
Le fera d'un clin d'œil, renaître tout entier,
Pour que l'aigle amoureux y retrouve son aire.

C'est aux sources d'azur, où tu puisas tes vers,
Où ton ame toujours se plonge curieuse,
Que, toujours altéré de l'eau mystérieuse,
Tu pourras boire enfin l'oubli de tes revers.

Alphonse ! au feu du ciel rallume ton génie !
Donne-nous l'épopée (1) avant de t'en aller,
Ange de la douleur, qui t'es fait harmonie,
Qui ne veux que toucher la terre, et t'envoler.

(1) Le voyage de M. de Lamartine en Asie avait pour but de visiter les lieux où il plaçait la scène d'un poème épique. Ce poème inachevé ne sera publié que par fragmens : *Patriæ ceciderê manus.*

PRIX PROPOSÉS

PAR

LA SOCIETE D'EMULATION DU JURA,

POUR 1834.



Dans la séance publique de décembre 1834, la Société décernera une médaille d'or de la valeur de 200 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

« Quels seraient les moyens de rendre moins fréquens les incendies dans le Jura. »

Dans la même séance, elle décernera une médaille de la même valeur, au meilleur éloge historique du général Lecourbe.

Les mémoires envoyés au concours devront être d'une étendue convenable, pour que chaque question y soit traitée avec tous les développemens dont elle est susceptible. Les mémoires devront parvenir, francs de port, à M. le secrétaire perpétuel de la Société, avant le 15 novembre prochain, et porter une épigraphe qui sera répétée sur un bulletin cacheté qui l'accompagnera et contiendra le nom de l'auteur.



Le bulletin ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire qui portera la même épigraphe aura obtenu un prix.

La Société laisse aux concurrens toute la latitude possible pour traiter la première des deux questions. Cependant voici quelques indications que, sans rien leur prescrire, elle trouve convenable de leur donner dans leur propre intérêt.

Les concurrens feront bien de rechercher si la fréquence des incendies n'a pas sa cause principale dans quelque vice inhérent au mode de construction adopté dans le Jura pour les habitations rurales ; si la coutume de réunir les granges, les écuries, les fours et le logement du maître, dans le même corps de bâtiment, n'est pas dangereuse, et n'expose pas toute la fortune mobilière d'un propriétaire à périr d'un seul coup.

Il sera bien qu'ils examinent jusqu'à quel point la nature des matériaux employés pour la construction des édifices, pour la couverture de leurs toits est une cause d'incendie.

Jusqu'à quel point la négligence, l'incurie, les mauvaises habitudes perpétuées de génération en génération dans les campagnes, contribuent à multiplier des désastres qui chaque année ruinent complètement un grand nombre de pères de famille.

Partout où les concurrens découvriront le vice et le mal, ils devront indiquer la correction et le remède.

Ainsi, il sera bien qu'ils cherchent et indiquent le moyen de séparer et de rendre indépendantes les unes des autres et aux moindres frais possibles, chacune des parties dont se compose une habitation rurale, si toutefois ils ont reconnu que la réunion de ces diverses parties en un seul corps de bâtiment, est une cause d'incendie.

S'ils trouvent des moyens de prévenir les incendies, en conservant le mode actuel de construction, ils devront les indiquer.

S'ils reconnaissent que la nature des matériaux employés dans le corps des bâtimens et pour leurs couvertures, sont des raisons de redouter des incendies, ils devront en proposer d'autres, d'un usage facile et peu coûteux, et indiquer autant qu'ils le pourront, les lieux où ils se trouvent et les prix auxquels ils reviendront.

Il leur convient également de signaler aux propriétaires, fermiers, valets de ferme, bergers, les pratiques dangereuses auxquelles ils se livrent, et leur en enseigner d'autres plus sages, qui les conduisent au même but que celles que l'on condamne.

L'ouvrage ainsi se trouve divisé naturellement en deux parties:

La première devra traiter des causes des incendies dans le Jura.

La seconde, des moyens de les prévenir et de les rendre moins fréquens.

Quant à l'éloge historique du général Lecourbe,

la Société désire que le général y soit considéré, comme homme public, comme militaire, et dans tout ce qui recommande son souvenir à la postérité.

NOTICE INDICATIVE

Des prix proposés par la Société d'encouragement, pour l'industrie nationale, qui intéressent le département du Jura.

Pour être décernés en 1835.

1.° Prix de 1500 francs pour la détermination des effets de la chaux employée à l'amendement des terres.

Le concours restera ouvert pour l'envoi des mémoires jusqu'au premier juillet 1835.

Prix de 3000 francs pour la fabrication des bouteilles destinées à contenir les vins mousseux.

Concours ouvert jusqu'au premier juillet.

Prix remis au concours pour 1836.

Prix de 6000 francs pour les meilleurs procédés propres à remplacer le rouissage du chanvre et du lin.

Concours ouvert jusqu'au premier juillet 1836.

Pour la plantation des terrains en pente : deux prix, l'un de 3000 francs et l'autre de 1500 francs.

Les concurrens qui désireront prendre connaissance des développemens donnés sur ces questions par la Société d'encouragement, les trouveront chez le secrétaire adjoint de la Société d'Émulation du Jura, à Lons-le-Saunier.

LISTE

DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DU JURA.

Bureau.

Président honoraire de la Société d'Émulation, M. le Préfet du Jura.

Président ordinaire, M. CHEVILLARD ✻, ancien sous-intendant militaire, à Lons-le-Saunier.

Vice-Président, M. HOURY, ingénieur en chef du cadastre.

Secrétaire-perpétuel, M. le docteur GUYÉTANT, correspondant du conseil supérieur d'agriculture, et membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

Secrétaire-adjoint, et *Conservateur de la bibliothèque et des manuscrits*, M. LAUMIER, homme de lettres, à Lons-le-Saunier.

Trésorier, M. TREMEAUD, inspecteur de l'enregistrement à Lons-le-Saunier.

Conservateur du musée, M. MONNIER (Désiré), membre de plusieurs sociétés savantes.

Conservateur-adjoint, M. PIARD, archiviste de la préfecture.

Membres résidant dans le département.

MM.

AREMBERG (le prince Pierre d')✻, à Arlay.

BABEY, professeur de mathématiques, à *Salins*.

BERGÈRE, fondeur et tourneur sur métaux, à Poligny.

BESSON, professeur de dessin, à Dole.

BOICHOZ, propriétaire, à Brans.

BOLLU-GRILLET, docteur en médecine, à Dole.

BOUSSON-DE-MAIRET, principal du collége, à Arbois.

BOUVEREY, procureur du roi près le tribunal de première instance de Lons-le-Saunier.

BRUNE, correspondant du conseil supérieur d'agriculture, à Souvans.

CAMUSET (le chanoine), curé de Lons-le-Saunier.

CHAMBERET (de), ingénieur particulier des ponts et chaussées, à Lons-le-Saunier.

COLOMB, ancien sous-préfet de l'arrondissement de St.-Claude, à St.-Claude.

MM.

Combette, peintre, à Poligny,

Coulon (l'abbé), curé d'Arlay.

Cuenne, avocat et maire de la ville de Lons-le-Saunier.

Danet, ancien receveur général, à Cesancey.

De Luc, conservateur du cabinet d'histoire naturelle, à Genève.

Devaux, propriétaire, à Vogna.

Devaux, Philibert, propriétaire, à Poite.

Donneux, juge de paix, à Poligny.

Domet-de-Mont *, propriétaire, à Dole.

Ducret, propriétaire, à Passenans.

Duhamel *, propriétaire, à Passenans.

Dalloz, secrétaire de la société d'agriculture de Dole, à Rainans.

Dumont, docteur en médecine, à Arbois,

Dusillet *, membre de plusieurs sociétés savantes, à Dole.

Écouchard, artiste vétérinaire, à Dole.

Fourquet, professeur de mathématiques, à Dole.

Gacon *, ancien sous-préfet de l'arrondissement de St.-Claude, à Orgelet.

Gerrier, ancien conseiller de préfecture et membre de plusieurs sociétés savantes, à Lons-le-Saunier.

Germain, docteur en médecine, à Nozeroy.

Germain, receveur-général des finances, à Lons-le-Saunier,

MM.

GODEFIN, ancien géomètre vérificateur, à Lons-le-Saunier.

HAUTECOURT (d'), propriétaire, à Valfin.

HUGONET, mécanicien, à Blye.

JOLY, imprimeur et homme de lettres, à Dole.

LAVY, professeur de mathématiques, à Lons-le-Saunier.

LE MIRE père, maître de forges, à Clairvaux

LE MIRE fils aîné, maître de forges, à Clairvaux.

LEPIN (le baron) ✱, lieutenant-général, à Salins.

MACHARD, docteur en médecine, à Dole.

MAIGROT, propriétaire, à Arlay.

MARÉCHAL (le chanoine), à Orgelet.

MARQUISET, sous-préfet de l'arrondissement de Dole.

MARSOUDET, avocat, à Salins.

MARTIN, propriétaire, à Salins.

MAYET, tourneur-mécanicien, à Dole.

MONNIER-JOBEZ ✱, membre du conseil général, à Poligny.

MOREL, juge de paix, à Arinthod.

MOREL, Gustave, membre du conseil général du département, à Arinthod.

MOUCHET, ancien professeur de physique, à Charchilla.

MUNERET, propriétaire, à Chaussin.

OUDARD, propriétaire, à Courlaoux.

PALLU aîné, bibliothécaire, à Dole.

MM.

PAPILLON, président du tribunal de première instance, à Lons le-Saunier.

PERRIN, batonnier de l'ordre des avocats, à Lons-le-Saunier.

POINTURIER fils, professeur de dessin au collége d'Arbois.

PORT, mécanicien, à Dole.

PYOT, docteur en médecine, à Clairvaux.

QUILHET père, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lons-le-Saunier.

QUILHET fils, ingénieur civil, à Lons-le-Saunier.

REBOUR, propriétaire, à Orgelet.

RÉPÉCAUD, ancien inspecteur de l'académie de Besançon, à Salins.

RIVIÈRE, secrétaire-général de la préfecture du Jura, à Lons-le-Saunier.

ROBERT, avoué, à Dole.

ROBIN (l'abbé), vicaire, à Salins.

THOISY, ✱ (le vicomte de), propriétaire, à Gisia.

TISSOT, professeur de philosophie, à Bourges.

VANDEL, peintre, à Saint-Claude.

VANNOZ (de), propriétaire, à Châtillon-sur-l'Ain.

VAULCHIER ✱ (le marquis de), ancien préfet du Jura, au Deschaux.

VUILLIER-VÉRY, juge de paix, à Dole.

WILLOT-DE-BEAUCHEMIN, à Dole.

Membres correspondans et domiciliés hors du département.

MM.

BAILLY, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Besançon.

BARD ✱ (le chevalier), membre de plusieurs sociétés savantes, à Chorey (Côte-d'Or).

BARREY, docteur en médecine et membre de plusieurs sociétés savantes, à Besançon.

BAUDOT, juge au tribunal de première instance, à Dijon.

BAVOUX, du Jura, conseiller à la cour des comptes, à Paris.

BERNARD ✱, du Jura, lieutenant-général, aide-de-camp du roi, à Paris.

BOBILLIER, du Jura, censeur de l'école des arts et métiers, à Angers.

BONAFOUX, directeur du jardin des plantes de Turin, et membre de plusieurs sociétés savantes.

BOURGON, professeur d'histoire à l'académie de Besançon.

BRANGE ✱ (de), ancien sous-préfet, à Paris.

BRAY (de), receveur général des finances, à Toulouse.

BULLOZ, docteur en médecine, à Besançon.

CHABERT, maréchal-de-camp, à Besançon.

CHOUPOT, procureur du roi près le tribunal de première instance, à Besançon.

MM.

Colin ✻, du Jura, procureur général près la cour royale de Dijon, et membre de la chambre des députés.

Cordier ✻, du Jura, membre de la chambre des députés, à Paris.

Cortambert, docteur en médecine, à Macon.

Dalloz ✻, du Jura, avocat à la cour de cassation et aux conseils du roi, à Paris.

Damemme, receveur général des finances, à Melun.

Delort, du Jura (le baron) ✻, lieutenant-général, aide-de-camp du roi, membre de la chambre des députés.

Droz ✻, du Doubs, membre de l'académie française, à Paris.

Dez-Maurel, négociant, à Lyon.

Deschamps, Emile, homme de lettres, à Paris.

Férussac ✻ (le baron de), ancien secrétaire-général du ministère du commerce, à Paris.

Févret-de-Saint-Mémin, conservateur du musée de Dijon, et membre correspondant de l'Institut, à Dijon.

Fodéré, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.

Gaspard, du Jura, docteur en médecine, à Saint-Étienne (Saône-et-Loire).

Gauthier, du Jura, homme de lettres, à Paris.

Genisset, du Jura, professeur de belles-lettres à l'académie de Besançon.

MM.

GINDRE, du Jura, homme de lettres, à Paris.

GRAPIN, ancien secrétaire perpétuel de l'académie de Besançon, à Besançon.

JANOD ✻, du Jura, conseiller à la cour royale de Paris.

JANVIER ✻, du Jura, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

JOUFFROY, du Doubs, professeur de philosophie à l'académie de Paris.

LAMARTINE ✻ (de), membre de l'académie française et de la chambre des députés, à St.-Point, (Saône-et-Loire).

LANCRENON, du Doubs, peintre d'histoire, à Paris.

LAURENS, du Doubs, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, à Besançon.

LE MARCHAND de la Faverie, à Rouen.

LEMARE, du Jura, professeur de langues, à Paris.

LE TELLIER ✻, ingénieur en chef, à Rouen.

LEZAY-MARNÉZIA ✻, du Jura, (le comte de), préfet de Loir-et Cher, à Blois.

MAILLARD DE CHAMBURE, avocat, membre de l'académie de Dijon, à Semur.

MAZUYER, du Jura, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.

MARJOLIN ✻, de la Haute-Saône, professeur à la faculté de médecine de Paris.

MM.

MOLARD ✻, du Jura, membre de l'institut, académie des sciences, à Paris.

NIEL, sous-préfet, à Bernai.

NODIER (Charles) ✻, du Doubs, homme de lettres, membre de l'académie française, à Paris.

ORDINAIRE aîné ✻, du Doubs, ancien recteur de l'académie de Besançon, à Besançon.

ORDINAIRE jeune ✻, du Doubs, directeur de l'institut des sourds et muets, à Paris.

OUDET ✻, du Jura, conseiller à la cour royale de Dijon.

PACOUD ✻, docteur en médecine et professeur à l'école d'accouchement, à Bourg.

PÉCLET, du Doubs, professeur à l'école centrale des manufactures.

POUILLET ✻, du Doubs, professeur de physique à la faculté des sciences de Paris.

PUVIS, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, à Bourg.

RIBOUD ✻, ancien secrétaire perpétuel de la société d'agriculture de Bourg, à Bourg.

RIGAL, ancien principal du collége de Lons-le-Saunier.

ROUGET-DE-L'ISLE ✻, du Jura, ancien officier du génie, à Choisy-le-Roi.

ROUX-DE-ROCHELLE ✻, du Jura, ancien ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis d'Amérique, à Paris.

MM.

TISSOT, homme de lettres, à Paris.

VALLOT, docteur en médecine et secrétaire de l'académie de Dijon.

VIANCIN, avocat et membre de l'académie de Besançon, à Besançon.

VILLENEUVE (le marquis de) *, ancien directeur général des postes, à Paris.

WEISS (Charles) *, membre de l'académie de Besançon, et bibliothécaire de la ville.

A LONS-LE-SAUNIER, IMPRIMERIE DE FRÉD. GAUTHIER.

